

Destinée aux nécessiteux sans couverture sociale : Lancement d'une carte électronique pour l'accès aux médicaments **P 5**



Consacrée à la mécanisation agricole
Le chef de l'Etat
préside une
importante réunion **P 16**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 20 Janvier 2026 / N° 1252 / PRIX 20DA

ENERGIE ELECTRIQUE

LE PROJET DU SIÈCLE LANCÉ À SIDI GHILES, TIPAZA

L'Algérie s'apprête à connaître une révolution énergétique majeure avec le « projet du siècle », qui permettra de produire près de 1 100 mégawatts dès 2026. L'objectif national est d'atteindre 15 000 MW d'énergie renouvelable d'ici 2035, principalement via l'énergie solaire, afin de renforcer la souveraineté du pays, de réduire ses émissions et de dynamiser ses exportations électriques. **P 3**

TENSIONS SOCIALES AU MAROC : LES SYNDICATS SONNENT L'ALARME FACE À LA DÉRIVE DU MAKHZEN

P 4

Saïd Chanegriha prend part au programme du salon

DIMDEX, un rendez-vous clé pour la défense navale

P 16

Finale CAN 2025 / Le Sénégal sacré champion après une soirée folle

LE MAROC, LA CAF ET LES MANIGANCES TOMBÉS À PLAT

Face à un Maroc hôte et à une ambiance surchauffée, le Sénégal a su faire preuve d'une force mentale hors du commun pour décrocher un second titre continental. Malgré des décisions arbitrales contestées et une tension palpable, les Lions de la Teranga ont résisté à l'adversité, démontrant que la grandeur se forge aussi dans la difficulté. **P 12**

MINE DE GARA DJEBILET

Dernière ligne droite avant l'exploitation

L'Algérie se rapproche du début de l'exploitation du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, un projet longtemps différé. Celui-ci s'inscrit désormais parmi les axes structurants de la nouvelle orientation économique de l'État, dont le but est de renforcer la souveraineté économique et la diversification des ressources nationales en dehors du secteur des hydrocarbures.

PAR YOUNES B.

À l'approche de l'entrée en exploitation, les secteurs de l'Intérieur, des Transports, de l'Énergie et des Mines, des Travaux publics et des Infrastructures, des Énergies renouvelables ont reçu des instructions visant à intensifier les efforts et à finaliser l'ensemble des préparatifs techniques et logistiques nécessaires au respect des délais fixés. Ces préparatifs techniques et organisationnels s'inscrivent dans le cadre des orientations arrêtées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en octobre dernier, prévoyant le début de l'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet au cours du premier trimestre de l'année 2026. Le gouvernement œuvre ainsi à l'achèvement des infrastructures et des composantes du projet, appelé à contribuer à la valorisation des ressources minières, à la réduction progressive de

la dépendance aux importations et au renforcement des capacités nationales dans les industries de transformation. Dans ce cadre, les services concernés accélèrent la livraison des différents segments du projet, parallèlement à la réception des études relatives à la réalisation de nouvelles unités de transformation du minerai de fer dans les wilayas de Tindouf, Béchar et Naâma, conformément aux orientations présidentielles visant à assurer la continuité de la chaîne de production et de transformation industrielle. Sur le plan logistique, les préparatifs se poursuivent en vue de l'acheminement des premières cargaisons de minerai de fer par voie ferroviaire vers le complexe sidérurgique Tosiya d'Oran, une étape destinée à soutenir l'industrie nationale du fer et de l'acier. Par ailleurs, le suivi se poursuit concernant la mise en service complète de la ligne ferroviaire reliant Tindouf à Béchar, dont l'entrée en exploitation est prévue avant la fin du mois en cours, afin de renforcer la connectivité du Sud-Ouest avec le réseau national de transport. Dans le cadre de la supervision du projet, une délégation ministérielle s'est rendue le mois dernier dans la wilaya de Béchar pour une visite de



travail et d'inspection, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et des préparatifs en cours, notamment ceux liés aux infrastructures ferroviaires destinées au transport du minerai et des voyageurs. La ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue d'environ 950 kilomètres, constitue un axe structurant pour le développement de

l'industrie minière et sidérurgique nationale, en assurant la liaison entre les zones de production du Sud et les unités de transformation du Nord. Des essais techniques préliminaires ont récemment été lancés sur le tronçon ferroviaire minier occidental, sous la supervision de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements

ferroviaires, avec la participation d'entreprises nationales et du partenaire chinois. Ce projet d'envergure, dont les travaux ont débuté fin 2023, figure parmi les principaux projets structurants du pays. Il a été réalisé dans des délais maîtrisés, avec une large contribution d'entreprises nationales, appuyées par un partenaire étranger. ■

Pas de pseudonyme, le ministère de la Communication fixe les règles

Le ministère de la Communication a publié hier un communiqué dans lequel il met en garde contre la diffusion de contenus sans mention des auteurs ou publiés sous pseudonymes. Le communiqué précise qu'il s'agit d'une réaction « face à l'insistance de certains médias, sous toutes leurs formes, à publier des contenus médiatiques sans mentionner le nom de leurs auteurs ou en utilisant des pseudonymes ». Le ministère souligne que cette pratique « constitue une violation flagrante des dispositions de la loi organique sur l'information n° 14-23, en particulier l'article 21 du chapitre cinq relatif à la profession de journaliste, ainsi qu'aux règles et à l'éthique de la profession ». Dans le cadre de ses prérogatives légales, le ministère rappelle l'obligation de se conformer pleinement et immédiatement à ces dispositions, qui consacrent les valeurs de transparence et de responsabilité et respectent les exigences et l'éthique de la profession journalistique. Le département de Zouhir Bouamama affirme que le non-respect de ces règles expose les auteurs aux sanctions prévues par la loi.

R. N.

ONZE CIRCONSCRIPTIONS PROMUES WILAYAS Saïd Sayoud dévoile ses priorités

Les onze circonscriptions administratives promues wilayas franchissent une étape clé avec la présentation du projet devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la réforme institutionnelle de l'État et du renforcement de la décentralisation, visant à rapprocher l'administration des citoyens, améliorer la qualité du service public et accélérer la prise en charge des préoccupations locales tout en favorisant un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a qualifié cette initiative de « jalon supplémentaire dans le processus de réforme institutionnelle de l'État » et l'a inscrite dans le cadre du renforcement de la décentralisation. Selon lui, la promotion de ces nouvelles wilayas vise à rapprocher l'administration des citoyens, à améliorer la qualité du service public et à accélérer la prise en charge des préoccupations locales, tout en favorisant un développement équilibré sur



l'ensemble du territoire. Avec cette évolution, le nombre de wilayas passera à 69, tandis que le nombre de communes reste fixé à 1 541. La création de ces nouvelles entités répond à plusieurs enjeux : rapprocher les centres de décision, tenir compte des potentialités économiques locales, de l'étendue géographique et de la densité démographique, notamment dans les Hauts Plateaux et le sud du pays. Les nouvelles wilayas sont : Aflou (Laghouat), Barika (Batna), Ksar Chellala (Tiaret), Messaâd et Aïn Oussara (Djelfa), Bou Saâda

(M'Sila), El Abiodh Sidi Cheikh (El Bayadh), El Kantara (Biskra), Bir El Ater (Tébessa), Ksar El Boukhari (Médéa) et El Aricha (Tlemcen). Elles couvrent une superficie totale de près de 100 000 km² et rassemblent plus de 2,5 millions d'habitants, répartis sur 40 daïras et 108 communes, illustrant leur poids démographique et administratif. Le ministre a insisté sur l'importance de garantir des services publics de qualité dans ces nouvelles wilayas, grâce à la création de structures administratives intégrées et à la mobilisation de

ressources humaines qualifiées. Un plan complet, intégrant les volets organisationnel, humain et financier, accompagnera cette transition. Les walis des wilayas-mères auront la responsabilité de superviser le transfert progressif des compétences pour assurer la continuité des services et permettre aux nouvelles wilayas de fonctionner pleinement à partir du 1er janvier 2027. Cette décision, approuvée par le Conseil des ministres en novembre 2025, prolonge la dynamique initiée en 2021 lors du passage de 48 à 58 wilayas. Elle traduit également l'engagement du président Abdelmadjid Tebboune en faveur d'un redécoupage administratif plus adapté aux réalités démographiques et territoriales, avec pour objectif de renforcer l'efficacité de la gouvernance locale et d'assurer un développement territorial équitable. Le projet de loi sera désormais examiné par la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, qui rédigera un rapport destiné à la séance plénière de l'APN. Il sera ensuite débattu et voté par les députés avant d'être transmis au Conseil de la nation.

R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgie@anep.com.dz
Programation.rcgie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



ENERGIE ÉLECTRIQUE

Le projet du siècle lancé à Sidi Ghiles (Tipasa)

La production d'électricité en Algérie s'apprête à entrer dans une nouvelle ère avec le lancement d'un projet colossal de 1 100 MW, première étape d'un programme national visant 15 000 MW et un mix énergétique dominé par le solaire. Annoncé par le ministre Mourad Adjal à Tipasa, ce programme stratégique entend renforcer la souveraineté énergétique du pays, développer l'électricité verte et répondre aux pics de consommation, tout en ouvrant la voie à l'exportation vers les pays voisins.

PAR MEROUANE KORSO

La production et la distribution de l'électricité va connaître dans les prochains mois une véritable révolution en Algérie avec le début du projet du siècle, celui de la production de près de 1 100 mégawatts. C'est le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui l'a annoncé hier, dans la wilaya de Tipasa, en expliquant que l'entrée dans la première phase de ce "Projet du siècle", d'une capacité de 1 100 mégawatts, aura lieu avant le 30 juin 2026. Ce sera la première phase du projet qui comprend la production de 3 200 mégawatts au niveau national. "Cette étape marque le début effectif d'un programme stratégique appelé à transformer durablement le paysage énergétique national", a souligné le ministre Adjal. L'objectif de ce projet titanesque est la production totale de 15 000 MW, avec un mix énergétique important dont un important apport d'électricité verte qui sera le pilier fondamental de la politique énergétique nationale, avec des opportunités d'exportation vers les pays voisins. Ce projet gigantesque comprend notamment des centrales solaires et vise à renforcer la souveraineté énergétique de l'Algérie, avec des infrastructures de transport d'électricité associées. Actuellement dominé par le gaz naturel (environ 99 %), l'Algérie cherche à diversifier ses sources avec les énergies renouvelables et vise à long terme à parvenir à produire à l'orée 2035 environ 15 000 MW d'énergies renouvelables. L'effort est donc orienté vers un mix énergétique où domine le solaire à travers les stations photovoltaïques, car le moment est venu pour répondre efficacement aux pics de la demande en période estivale, ce qui contrarie potentiellement autant la consommation domestique que l'économie nationale dans son ensemble, en particulier les services (banques, administrations, etc.). En 2024, Sonelgaz et ses filiales ont produit près de 95 TWh alors que le pic de consommation avait atteint les 20 000 MW. Malgré cela, l'Algérie continue à exporter de l'électricité vers la Tunisie. En fait, le projet 3 200 MW est une étape clé dans la stratégie algérienne de transition énergétique, initiant l'expansion solaire à grande échelle pour compléter sa production électrique traditionnelle. Dans ce contexte, le ministre a donné hier le signal, depuis Tipasa, de lance-



ment du projet d'établissement d'un centre de conversion d'électricité d'une capacité de 60/220 kilovolts à partir de la centrale électrique de Sidi Ghiles (Tipasa). Il a expliqué que la nouvelle installation couvrira les besoins nationaux pendant au moins cinq ans, en tenant compte de l'expansion des zones industrielles et agricoles et de l'accueil de nouveaux investisseurs, et entrera complètement en service vers 2028 pour renforcer le réseau électrique national. Dans ses recommandations, le ministre a insisté sur la qualité de service et la ponctualité, c'est-à-dire la livraison du projet dans les délais impartis. Au final, l'objectif de l'Algérie est la production de 15 000 MW de capacité installée, et le noyau du dispositif repose sur l'électricité verte, appelée à devenir un pilier de la politique énergétique algérienne. Selon M. Adjal, la transition ne se fera pas à moitié : "Notre stratégie repose sur la diversification des sources, avec le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité et, à terme, des études sur l'hydrogène vert". Dans ses déclarations l'an-

née dernière, le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, avait parlé d'investissements à hauteur de 60 milliards de dollars pour la période 2025-2029 pour augmenter substantiellement les capacités énergétiques nationales, tant à partir des énergies fossiles que de l'électricité et l'énergie verte tirée notamment du solaire et hybride électricité-gaz. D'autre part, la visite de M. Adjal au complexe électrique de Sidi Ghiles a donné lieu à l'annonce qu'un centre de conversion mobile d'une capacité de 30/60 kilovolts sera exploité pendant la saison estivale pour assurer un approvisionnement électrique stable, et éviter les coupures de courant récurrentes en période estivale, une période de forte demande en énergie électrique avec l'afflux de vacanciers. Le ministre a par ailleurs rappelé que la stratégie nationale en matière d'énergies nouvelles et renouvelables vise à renforcer la transition énergétique et le développement durable, en s'appuyant sur diverses ressources, notamment les énergies solaire, éolienne et l'hydroélectricité, avec de futures études sur l'hydrogène vert, en soutenant les zones isolées et en assurant la continuité de l'approvisionnement pour les investisseurs, les agriculteurs et les populations. Pour la production électrique future, plusieurs projets sont par ailleurs en cours de réalisation, dont le projet Solar de 1 000 MW qui permettra, dans un premier temps, de produire près de 2 200 gigawattheures (GWh) d'énergie électrique par an à partir de l'énergie solaire, avec un taux de contenu local de pas moins de 30%. Ce projet a été lancé en 2022 et devrait permettre de placer l'Algérie "dans une position mondiale très avancée en matière de respect des engagements internationaux liés à la question des changements climatiques" et de préserver les ressources et les capacités financières et économiques du pays, avait expliqué l'ex-ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Benattou Ziane. Le projet permettra d'éviter 1,3 million de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone/an, ce qui représentera, en termes d'évaluation financière, un gain de 70 millions de dollars. La production annuelle d'électricité produite par l'Algérie dépasse actuellement les 95 TWh, soit environ (1 Twh équivaut à 1 000 milliards de watt/heure Wh), un excédent est d'ailleurs exporté vers la Tunisie voisine. ■

Éditorial L'EXPRESS

LE FUTUR ÉNERGÉTIQUE SE DESSINE

PAR SALIMA H.

La concrétisation de l'ambitieux programme national dédié aux énergies renouvelables, en vue de mettre en place une capacité de 15 000 MW d'énergie propre, à l'horizon 2035, connaît des avancées notables. La dynamique enclenchée, à travers plusieurs projets, permettra à notre pays de jouer un rôle porteur sur le segment du renouvelable, en tirant profit de ses nombreux atouts, et en traduisant sur le terrain une volonté politique de diversification énergétique sans cesse renouvelée depuis des années. La feuille de route qui prévoit la production à terme d'un tiers de l'électricité à partir de sources renouvelables, permettrait à notre pays de réduire significativement la dépendance aux hydrocarbures, et de diversifier le mix énergétique vers des sources plus durables, notamment à travers le solaire, le photovoltaïque, l'éolien et l'hydroélectricité. L'hydrogène vert est par ailleurs un autre axe important de la politique nationale de transition énergétique. Sur le terrain, la mise en service de la première tranche du projet de production d'électricité, d'une capacité de 1 100 MW, interviendra ? selon le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, «avant le 30 juin 2026», dans le cadre de la première phase qui prévoit une production totale de 3 200 MW à l'échelle nationale. Une avancée prometteuse qui permettra de faire de «l'électricité verte un pilier central de la politique énergétique nationale et en ouvrant des perspectives d'exportation vers les pays voisins », selon le ministre. Le programme d'énergies renouvelables est ainsi bien engagé avec plusieurs projets en cours de construction, en vue de déployer l'énergie verte, en s'appuyant sur le potentiel solaire du pays, mais aussi l'acquisition d'une technologie de pointe, via divers partenariats internationaux. Le plan national, qui induit la réduction de l'empreinte carbone, permettra aussi à l'Algérie de réaliser d'importantes économies en gaz - utilisé encore à plus de 90% dans la production électrique - et de renforcer sa position en tant que leader dans la production et l'exportation d'électricité, en y associant les sources renouvelables. L'Algérie, qui mise également sur l'hydrogène vert, via une stratégie dessinée à l'horizon 2040, fait le pari de continuer à garantir sa sécurité énergétique tout en y adjoignant des sources durables. Un choix stratégique qui dessine les contours d'une future croissance économique conciliant le développement du pays, la préservation des ressources, le bien-être social et le respect de l'environnement.

TENSIONS SOCIALES AU MAROC

Les syndicats sonnent l'alarme face à la dérive du Makhzen

Le Maroc est traversé par des turbulences sociales accentuées par la crise économique qui aggrave les conditions de vie des Marocains. Devant cette situation, plusieurs syndicats, à l'exemple de la FDT et l'UNTM, lancent des alertes. Ils pointent du doigt la gestion autoritaire du gouvernement qui est déconnecté de la réalité.

PAR HAKIM H.

Alors que le Maroc traverse une période de fortes turbulences sociales, plusieurs organisations syndicales tirent la sonnette d'alarme. La Fédération démocratique du travail (FDT) et l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM) dénoncent avec virulence les pratiques du gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch, accusé d'exacerber les tensions par une gestion autoritaire. Dans un climat marqué par la montée des manifestations populaires et la détérioration des conditions de vie, ces centrales appellent à l'unité pour défendre les droits des travailleurs. La FDT, qui regroupe des dizaines de syndicats, décrit le pays comme traversant « une phase délicate et décisive ». Selon elle, la logique gouvernementale privilégie les calculs politiques étroits au détriment des déséquilibres profonds qui minent l'économie et la société. La centrale met en garde contre une explosion sociale imminente, citant notamment la multiplication des manifestations et ce qu'elle qualifie d'« évasion forcée » du Premier ministre Aziz Akhannouch, qui éviterait la confrontation directe et la reddition de comptes. De son côté, l'UNTM exprime une « profonde préoccupation » face à la dégra-



dation des conditions sociales et professionnelles de la classe ouvrière. Elle accuse les politiques du gouvernement de saper les acquis sociaux, de vider le dialogue social de sa substance et de perpétuer une logique d'exclusion. Parmi les griefs : la hausse continue des prix, le gel des salaires, la faiblesse des mesures d'accompagnement social, ainsi que le retrait des engagements pris lors des précédents cycles de dialogue. L'UNTM dénonce également les atteintes aux libertés syndicales, les tentatives de restriction du travail syndical et l'ex-

clusion des centrales représentatives des institutions constitutionnelles, en violation du pluralisme syndical. Ces critiques s'inscrivent dans un contexte plus large de mécontentement populaire, alimenté par la perte de pouvoir d'achat et la fragilisation des emplois. Les syndicats pointent du doigt la propagation de modèles d'emploi précaires, la montée des conflits d'intérêts et l'influence croissante des lobbies. Face à cette situation, la FDT et l'UNTM appellent à des efforts unifiés pour contrer l'« empiètement du Makhzen » et restaurer un vrai dialo-

gue social. Elles insistent sur la nécessité d'une réforme réelle, inclusive et respectueuse des droits fondamentaux, loin des pratiques actuelles jugées néfastes pour la stabilité du pays. Dans un Maroc où les tensions sociales s'accumulent à l'approche des échéances électorales de 2026, ces alertes syndicales soulignent un malaise profond. Reste à savoir si le pouvoir saura entendre ces voix ou si la contestation, déjà palpable dans les rues, prendra une ampleur encore plus grande. L'avenir social du royaume en dépend largement.

H. H.

SAHARA OCCIDENTAL :

Un statut de décolonisation inachevé, toujours en attente d'autodétermination

Le retrait de l'Espagne du Sahara occidental en 1975 et son occupation ultérieure par le Maroc n'ont pas modifié le statut de ce territoire, affirme l'écrivaine et journaliste espagnole Victoria Corera, soulignant que le Sahara occidental demeure « un territoire non autonome » relevant d'un « processus de décolonisation inachevé ». « Pour les Nations unies, le Sahara occidental n'a ni cessé d'être un territoire non autonome, ni cessé de relever d'un processus de décolonisation inachevé, et il ne s'est jamais intégré légalement à un autre État », a-t-elle écrit dans un article publié sur la plateforme « N'oubliez pas le Sahara occidental ». Au contraire, l'écrivaine relève que l'organisation internationale « continue de considérer que la question de fond, à savoir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, restait sans solution ». « C'est pour cette raison que, des décennies plus tard, le Sahara occidental figure toujours sur la liste officielle des territoires en attente de décolonisation », souligne-t-elle, précisant, dans ce contexte, que ce statut entraîne des conséquences ju-



ridiques claires. « Il signifie que le peuple sahraoui conserve un droit collectif, reconnu au niveau international, à décider de son avenir politique, et que toute solution durable doit reposer sur l'expression libre de sa volonté », explique-t-elle. Selon la journaliste espagnole, ce statut implique également qu'« aucun État ne peut acquiescer la souveraineté sur ce territoire par la voie de l'occupation ni par des accords qui ignorent sa population ». « En la matière, le droit international ne tolère aucun raccourci », martèle-t-elle. Pour Victoria Corera, le statut de territoire non autonome établit « un cadre juridique incontournable

ble ». « Tant qu'un acte valide d'autodétermination n'a pas eu lieu, le processus de décolonisation demeure ouvert et la situation ne peut être considérée comme réglée », ajoute-t-elle. C'est pourquoi elle estime qu'il est « trompeur » de présenter le Sahara occidental comme une simple « dispute territoriale » ou comme un conflit bilatéral entre États. « Cette manière de décrire la réalité dilue l'élément essentiel du problème et déplace le centre de gravité des droits d'un peuple vers des équilibres géopolitiques qui lui sont étrangers. Le langage n'est jamais innocent et, dans ce cas précis, il contribue à normali-

ser une situation que le droit international n'a jamais normalisée », avertit-elle. D'ailleurs, plus de soixante ans après son inscription sur la liste des territoires non autonomes, le Sahara occidental demeure un dossier ouvert au sein du système international, parce que le principe qui le fonde : le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir, n'a toujours pas été exercé. « Tant que cela ne sera pas le cas, cette qualification ne relèvera pas du passé, mais constituera une réalité juridique pleinement en vigueur », soutient-elle. Elle rappelle, en effet, que le Sahara occidental a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes en 1963, alors qu'il se trouvait encore sous administration coloniale espagnole. À partir de ce moment, les Nations unies ont officiellement reconnu que sa population avait droit à l'autodétermination et que le processus de décolonisation n'était pas achevé. « Cette inscription n'a jamais été révoquée ni remplacée par aucun acte juridique valable mettant fin au processus, malgré les évolutions politiques et militaires survenues depuis lors », conclut-elle. ■

Proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française

Le projet soumis à l'appréciation des sénateurs

L'Algérie a franchi, hier, une nouvelle étape dans le long et sensible dossier de la mémoire coloniale. Devant le Conseil de la nation, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a défendu la proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française de l'Algérie, affirmant que « les crimes coloniaux perpétrés en Algérie ne sont pas prescrits au regard des principes et conventions internationales et ne sauraient être effacés par l'oubli », et que « leur traitement réel passe nécessairement par leur reconnaissance ». La séance plénière, consacrée à la présentation et à l'examen du texte, s'est tenue sous la présidence d'Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée populaire nationale le 24 décembre dernier, la proposition de loi entre désormais dans une phase de débat au sein de la chambre haute. Pour Abdelmalek Tacherift, le rappel des crimes de la colonisation française « ne relève pas uniquement de l'évocation du passé ». Il s'agit, selon lui, d'un « devoir moral et historique », au regard de « crimes atroces commis par l'occupation, qui ont dépassé toutes les limites, fait des millions de martyrs et dont les séquelles matérielles, psychologiques et environnementales persistent encore aujourd'hui ». Dans son exposé, le ministre a présenté le texte comme « une étape législative qualitative, traduisant une conscience nationale profonde et une responsabilité historique à l'égard de la mémoire collective de la nation algérienne ». Il a également souligné que cette initiative renforce « l'arsenal législatif national en matière de protection de la mémoire nationale » et « réaffirme l'attachement de l'État à son droit souverain de préserver son histoire et de la défendre par tous les moyens constitutionnels et juridiques ». Le ministre est longuement revenu sur la nature du système colonial, rappelant que « le colonialisme a exercé toutes les formes de répression sans distinction (exil, déplacements forcés, assassinats et torture systématique) en recourant à l'ensemble des moyens juridiques, administratifs et militaires pour légitimer l'occupation durant plus d'un siècle, dans le but de soumettre le peuple algérien et de le priver de ses droits ». Il a toutefois insisté sur le fait que « l'esprit de résistance est demeuré profondément enraciné jusqu'à son aboutissement avec la victoire de la glorieuse Révolution de Novembre ». Abdelmalek Tacherift a également replacé cette démarche dans le cadre plus large de la politique mémorielle menée par l'État algérien. Il a rappelé « l'importance accordée par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la question de la récupération de la mémoire nationale, considérée comme une source de valeurs et une exigence fondamentale pour la réalisation de la justice historique ». Selon lui, cette orientation constitue aussi « un message clair appelant à la reconnaissance des responsabilités et à l'interpellation de la volonté internationale quant au respect des principes des Nations unies relatifs au droit des peuples à l'équité et à la réparation des préjudices ». Pour le ministre des Moudjahidine, la proposition de loi « incarne une condamnation explicite d'un système colonial révolu fondé sur l'oppression et l'injustice » et réaffirme que « l'Algérie ne transige pas sur sa mémoire nationale et n'accepte aucune atteinte aux vérités de son histoire ». Le débat engagé au Conseil de la nation s'inscrit ainsi dans une volonté affichée de traduire la question mémorielle en acte législatif, dans un contexte où la reconnaissance des crimes coloniaux demeure un point de tension durable dans les relations entre l'Algérie et la France. **K.B.A.**

DESTINÉE AUX NÉCESSITEUX SANS COUVERTURE SOCIALE

Lancement d'une carte électronique pour l'accès aux médicaments

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a supervisé, hier, aux côtés de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, le lancement de la carte électronique permettant de bénéficier de médicaments au profit des personnes démunies non assurées sociales.

PAR MERIEM KACI

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a souligné que cette mesure intervient « en application d'une décision souveraine qui reflète une volonté politique claire qui place le citoyen au cœur des politiques publiques et consacre le droit à la santé, aux soins et aux médicaments, en tant que droit garanti par la Constitution ». Il a souligné que « l'Algérie, depuis l'investiture du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, a connu des réformes sociales profondes et des décisions historiques qui ont réhabilité l'État social et mobilisé des moyens financiers et humains considérables pour garantir la gratuité des soins, renforcer le système de santé et assurer la prise en charge globale des citoyens sans distinction ». Cette mesure intervient en application directe des dispositions du décret exécutif n°24-287 du 22 août 2024, fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non assurés sociaux. Elle confirme que le droit à la santé, aux soins et aux médicaments n'est pas un privilège, mais un droit constitutionnel garanti, que l'État s'engage à assurer concrètement sur le terrain, a ajouté le ministre. Ces réformes ont, selon le ministre, mis fin à la « logique d'exclusion et de marginalisation » grâce à la mobilisation de moyens financiers et humains considérables pour garantir la « gratuité des soins », « soutenir le système de santé et assurer une prise en charge globale de tous les citoyens, sans discrimination ». M. Saihi a réaffirmé l'engagement de

son secteur à poursuivre, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et les différents partenaires, le « processus de réformes sociales », réaffirmant ainsi la volonté de consacrer un État « qui place la dignité du citoyen au-dessus de toute considération et préserve son droit à la santé et aux soins en tant que droit fondamental indiscutable ». Il y a lieu de préciser que ce dispositif de prise en charge médicale des personnes démunies non affiliées à la Sécurité sociale a été lancé en juillet dernier. Les demandes sont déposées au niveau des services des affaires sociales de la commune de résidence, lesquels vont transmettre, à leur tour, les demandes à la Direction de wilaya de l'action sociale et de la solidarité pour examen. Cette dernière devra prendre ses décisions quant à l'éligibilité des demandeurs, dans un délai maximal de quinze jours à compter de la réception de la demande.

AFS : près de 1,5 million de bénéficiaires

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) a atteint 1 447 268 personnes, en plus de près de 400 000 personnes à charge bénéficiant de cette même allocation, a indiqué la ministre de la Solidarité nationale à l'occasion de cette rencontre. Mme Mouloudji a souligné que son département œuvre à « apporter diverses formes de soutien aux catégories vulnérables et à aider les chefs de famille, les personnes sans revenu et les personnes physiquement inaptes au travail à obtenir un soutien matériel direct, ainsi qu'à



bénéficier d'une couverture sociale complète via le dispositif de l'allocation forfaitaire de solidarité, notamment pour les personnes aux besoins spécifiques ». La ministre a également précisé que son secteur travaille tout au long de l'année pour « accompagner les catégories fragiles afin qu'elles bénéficient de subventions et d'aides, en coordination

avec les différents partenaires et acteurs locaux. Cela passe par la réalisation d'enquêtes sociales et familiales et l'activation de divers programmes sectoriels, tels que les programmes de développement communautaire, les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre, les programmes de familles productives, ainsi que le programme

d'autonomisation économique des femmes rurales et des femmes au foyer ». Mme Mouloudji a par ailleurs rappelé l'intégration de l'allocation spéciale de scolarité parmi les dispositifs confiés au secteur de la Solidarité en vertu du décret exécutif publié en juin 2025, dont ont bénéficié près de trois millions d'élèves. ■

Services postaux et télécommunications

UN PORTAIL ÉLECTRONIQUE POUR LA PRISE EN CHARGE DES RÉCLAMATIONS DES CITOYENS

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, dans un communiqué, la création du portail « Insat », dédié à la prise en charge des requêtes, réclamations et suggestions des citoyens concernant les services postaux et de télécommunications électroniques. Ce nouveau portail, accessible via le lien <https://insat.mpt.gov.dz>, « offre aux citoyens un moyen simple et sécurisé de soumettre leurs réclamations, suggestions et demandes de rendez-vous concernant les services postaux et de télécommunications électroniques, tout en



garantissant un traitement dans des délais raisonnables et avec plus de transparence », précise le communiqué.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Début des préparatifs pour la troisième phase



Le ministère de la Santé a organisé, hier, une journée d'information consacrée à la préparation de la troisième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, et ce, dans le cadre du suivi des efforts nationaux pour la protection de l'enfance et le renforcement de la prévention sanitaire. En évaluant les résultats des deux premières phases, des experts ont souligné l'importance de « consolider les acquis » et d'« identifier les axes d'amélioration, tout en renforçant la confiance des professionnels de la santé, des partenaires et des citoyens envers la vaccination », qualifiée de « pilier fondamental » de la santé publique. En dépit du recul significatif des cas de poliomyélite à l'échelle mondiale, les participants ont insisté sur le fait que le risque de réintroduction du virus persiste, d'où l'impératif du maintien d'une couverture vac-

cinale élevée pour garantir une protection durable. Dans son allocution, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, le Dr Djamel Fourar, a précisé que cette rencontre est une journée de sensibilisation dédiée à la presse nationale, afin de vulgariser les mécanismes d'exécution de la campagne et d'améliorer le programme national de vaccination. Il a indiqué que les première et deuxième phases ont atteint un taux de couverture de 96 %, reflétant un « excellent niveau » d'engagement et encourageant la poursuite des efforts pour la troisième phase, prévue le 25 janvier courant. Le Dr Fourar a ajouté que l'équipe de supervision fournira toutes les informations nécessaires sur la planification et l'organisation au niveau des wilayas pour permettre aux journalistes de transmettre des informations précises aux citoyens. De son côté, le

président de la Commission nationale d'éradication de la poliomyélite, Ahmed Nasser Masmoudi, a expliqué que les deux premières phases de vaccination ont été réalisées par voie orale, qui stimule la production de cellules immunitaires et d'anticorps empêchant le virus d'atteindre le système nerveux (cerveau et moelle épinière). La troisième phase se fera par injection et vise à conférer une immunité contre le type 3 du poliovirus, lequel n'est pas couvert par le vaccin oral. M. Masmoudi a rappelé la dangerosité du virus, susceptible de provoquer des décès ou des handicaps permanents. Il a enfin précisé que sur les 4 013 336 enfants ciblés par la campagne, 3 842 572 ont déjà été vaccinés, confirmant ainsi le taux de réponse de 96 % et la nécessité de poursuivre les efforts pour une protection nationale intégrale. ■

CACI :

Report de la conférence sur les perspectives de l'arbitrage international en Algérie

Initialement prévue les 9 et 10 février 2026, la conférence sur les perspectives de l'arbitrage international en Algérie organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a été reportée à une date



PAR INES B.

« **L**a conférence sur l'arbitrage international en Algérie intitulée « Les perspectives de l'arbitrage international en Algérie : réformes, attractivité et intégration internationale », initialement prévue les 9 et 10 février 2026, est reportée à une date ultérieure qui sera communiquée ultérieurement », a indiqué la CACI dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Ce report est dû, selon la CACI, à des impératifs organisationnels et institutionnels, qui nécessitent la participation effective d'un grand nombre d'acteurs internationaux de haut niveau. « Cette participation est essentielle pour renforcer la valeur scientifique de la conférence, consolider sa dimension internationale et garantir la

réalisation de ses objectifs », précise la CACI. L'arbitrage international est un mode de résolution des litiges commerciaux de plus en plus adopté, notamment grâce aux efforts de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), qui promeut sa pratique et organise des événements comme les Algiers International Disputes Days (AIDD) pour positionner Alger comme un centre d'arbitrage en Afrique et dans la région MENA, encadré par une législation évoluant pour répondre aux exigences du commerce mondial. Bien que l'Algérie ait eu des expériences négatives par le passé, elle s'ouvre à l'arbitrage pour attirer les investissements, en s'appuyant sur des textes juridiques qui encadrent la procédure et les recours contre les sentences, avec des mécanismes prévus pour leur reconnaissance et exécution. Ainsi, la CACI organise des séminaires et événements pour promouvoir l'arbitrage et informer les opérateurs économiques sur ses avantages et procédures. Elle propose des for-

mations pratiques sur la gestion des procès arbitraux, y compris la collecte de preuves et les procédures d'urgence, pour renforcer les compétences locales. La CACI contribue à l'émergence d'Alger comme centre d'arbitrage international, notamment via son événement annuel AIDD. L'Algérie a adopté des lois récentes pour mieux encadrer l'arbitrage international, en adoptant des critères économiques pour répondre aux besoins du commerce. Le recours à l'arbitrage se concrétise par une clause compromissoire ou un compromis, choisissant un tribunal arbitral pour trancher le litige. Les arbitres peuvent appliquer la loi choisie par les parties ou, à défaut, le droit algérien et d'autres droits pertinents ; les sentences sont finales mais peuvent faire l'objet de recours en annulation devant les tribunaux algériens pour des motifs limités. L'objectif actuel est de renforcer la confiance des investisseurs en offrant un cadre juridique fiable pour la résolution des conflits. **I.B.**

LIGNE MINIÈRE EST ANNABA-BLED EL HADBA

Nécessité de lever les obstacles sur le terrain

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, deux séances de travail consacrées au suivi de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, s'étendant sur 422 km et inscrite dans le cadre du projet intégré du phosphate, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des mégaprojets du secteur, s'est déroulée en présence des cadres centraux, des entreprises nationales et étrangères chargées

de la réalisation, ainsi que des bureaux d'études chargés du suivi du projet. La première séance a permis d'évoquer en détail la cadence d'avancement des travaux sur quatre principaux tronçons du projet, de passer en revue l'état des travaux en cours et d'examiner les différents aspects y afférents. À cet égard, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le respect des délais contractuels, et d'œuvrer à trouver des solutions aux obstacles rencontrés sur le terrain, le cas échéant, en coordination avec les

autorités publiques. Au cours de la deuxième séance consacrée au tronçon Bouchegouf-Souk Ahras-Dréa, d'une longueur de 121 km, le plan d'action relatif à ce tronçon a été présenté, évalué et analysé, sur la base du volume des travaux réalisés sur le terrain et du taux d'avancement enregistré. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de lever les obstacles sur le terrain, de respecter le calendrier des travaux et de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le respect des délais contractuels, les entreprises de réalisation s'y étant engagées.

COMMERCE

INTÉRIEUR

Début des soldes d'hiver 2026

Les soldes d'hiver de l'année 2026 ont débuté, dimanche à Alger, en vue de permettre aux citoyens d'acquérir différents produits à des prix abordables et de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat et à la dynamisation de l'activité commerciale. Le coup d'envoi de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré de ramadan puis à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, a été donné au centre commercial « Marina Mall » par le directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Nourreddine Haridi, en présence du directeur régional du commerce de la région d'Alger, Moumene Hocine. Ces soldes, appliquées à l'ensemble des wilayas du pays, concernent divers produits de consommation, notamment les vêtements, les chaussures et les équipements ménagers. Les commerçants participant à cette opération étant tenus de respecter les lois et règlements en vigueur, en particulier en ce qui concerne l'affichage des soldes, la mise en évidence des prix avant et après réduction, ainsi que le taux de remise appliqué. À cette occasion, M. Haridi a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du secteur, Amel Abdelatif, visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, à garantir la disponibilité des produits et à veiller au respect des règles de transparence dans les transactions commerciales. Il a précisé que les agents du commerce, à travers l'ensemble des wilayas du pays, veillent au suivi du respect des conditions de cette opération, appelant, dans ce cadre, les opérateurs à adhérer largement à cette initiative. Les ventes en soldes sont une activité réglementée et encadrée par le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifié et complété. L'opération de vente en soldes est ouverte deux fois par an, en été entre juillet et août, et en hiver entre janvier et février; chaque période s'étendant sur six semaines consécutives, dont les dates sont fixées par arrêté du wali. Les commerçants souhaitant obtenir une autorisation de vente en soldes doivent déposer, au préalable, un dossier auprès des directions du commerce de wilaya, comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, ainsi qu'une liste des produits concernés par la vente en soldes, en précisant les quantités, les prix et le taux de réduction appliqué.

Les prix du pétrole reculent

Les prix du pétrole ont chuté de 1 % hier lundi, effaçant les gains de la séance précédente, à la suite de l'apaisement des troubles civils en Iran, ce qui réduit la probabilité d'une attaque américaine susceptible de perturber l'approvisionnement en provenance de ce grand producteur du Moyen-Orient, selon Reuters. Le baril de Brent s'échangeait à 63,48 \$ à 09 h 12 GMT, en baisse de 65 centimes, soit 1 %. Le WTI américain pour février a reculé de 65 centimes, soit environ 1 %, à 58,84 \$ le baril.

Le contrat expire mardi et le contrat plus actif pour mars s'établissait à 58,77 \$, en baisse de 57 centimes, soit 1 %. Le président américain Donald Trump a semblé revenir sur ses menaces d'intervention, déclarant sur les réseaux sociaux que l'Iran avait annulé des exécutions massives de manifestants, bien que le pays n'ait annoncé aucun tel projet. Cela semble avoir diminué la probabilité d'une intervention américaine susceptible de perturber les flux pétroliers du quatrième producteur de l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (OPEP). « Le sentiment dominant de prudence est lié à l'influence qu'une éventuelle extension de la guerre commerciale, en raison des tensions entre les États-Unis et l'Europe au sujet du Groenland, pourrait avoir sur le commerce mondial et, par conséquent, sur la demande de pétrole », a expliqué John Evans, analyste chez PVM Oil Associates. Le marché, cependant, surveillait également le risque de dommages aux infrastructures russes et à l'approvisionnement en distillats,

alors que des prévisions de temps plus froid sont annoncées en Amérique du Nord et en Europe, ce qui, ajouté aux inquiétudes concernant l'Iran, rend le marché nerveux, a-t-il ajouté. Les marchés suivaient également de près les plans pour les champs pétroliers vénézuéliens, après que Trump a déclaré que les États-Unis prendraient en charge l'industrie pétrolière du pays après la capture de Nicolas Maduro, mais restaient sceptiques quant à la possibilité d'une augmentation de la production vénézuélienne.

NESDA:
Informations importantes pour les porteurs de projets

Bonne nouvelle pour les porteurs de projets. L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) informe ces derniers ayant reçu l'agrément du Comité de sélection et de financement (CSVF), qu'ils peuvent désormais bénéficier d'un terrain dans leur commune de résidence, destiné à la mise en œuvre de leurs projets.



PAR INÈS B.

«Conformément à l'article 163 de la loi de finances de 2026 (page 75), les porteurs de projets ayant reçu l'agrément du Comité de sélection et de financement (CSVF) peuvent désormais bénéficier d'un terrain dans leur commune de résidence, destiné à la mise en œuvre de leurs projets, selon des modalités qui seront communiquées ultérieurement», indique l'agence dans sa page officielle facebook. La Loi de Finances 2026 en Algérie prévoit des mécanismes pour faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projets, notamment via des micro zones d'activités pour les jeunes projets, avec des concessions accordées par les APC, et des

incitations générales pour l'investissement, bien que l'obtention du terrain reste liée aux procédures spécifiques des domaines et des wilayas. Les projets touristiques thermaux bénéficient également d'un accompagnement pour lever les obstacles, y compris fonciers. Il s'agit de la création d'un mécanisme pour l'octroi de concessions de terrains de l'État dans ces zones, avec des décisions confiées aux maires (Présidents d'APC). La loi renforce le cadre d'incitation à l'investissement, avec des exonérations fiscales et des mesures de soutien aux startups, créant un environnement plus favorable pour les entreprises. La LF 2026 structure l'accès au foncier pour certains segments (jeunes, tourisme) tout en gardant une approche globale d'encourage-

ment de l'investissement. La Loi de Finances 2026 algérienne soutient les porteurs de projets via des mesures incitatives, notamment un renforcement des appuis aux start-ups, la promotion des secteurs de l'énergie verte et du numérique, l'encouragement des investissements dans le tourisme thermal avec des projets dédiés en 2026, et des allègements fiscaux ciblés (comme l'exonération des revenus des biens wakfs) pour encourager l'innovation et le développement économique. Des incitations sectorielles, comme le soutien à l'agriculture et à l'habitat, ainsi que des simplifications administratives et fiscales, visent à dynamiser l'économie et l'emploi.

I.B.

PROJET
D'EXTENSION DU PORT
PHOSPHATIER D'AN-
NABA

Les nouvelles
instructions de
Djellaoui

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé une séance de travail consacrée au suivi de l'avancement des chantiers de réalisation de l'extension du port phosphatier d'Annaba, dans le cadre du projet de phosphate intégré, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence des travaux, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée en présence de ses cadres centraux, des représentants du consortium algéro-chinois des sociétés de réalisation et de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), ainsi que du bureau d'études chargé du suivi du projet, précise la même source. Lors de cette rencontre qui entre dans le cadre du suivi de la concrétisation des grands projets stratégiques du secteur dans le domaine des infrastructures de base, un exposé technique détaillé a été présenté sur ce projet qui prévoit la réalisation d'un quai minier. A cette occasion, M. Djellaoui a mis l'accent sur «l'importance d'accélérer la cadence des travaux et de parachever l'opération de réalisation, en renforçant la coordination entre différents intervenants dans le projet, et en assurant la disponibilité des produits nécessaires afin de garantir la poursuite des travaux», ajoute le communiqué. Le ministre a, en outre, appelé à «assurer une coordination permanente entre tous les partenaires et à œuvrer à la réalisation du projet et à sa livraison dans les délais contractuels fixés, en concrétisation des instructions du président de la République». Pour rappel, cette réunion intervient après deux séances de travail pour le suivi de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière de l'Est Annaba-Bled El-Hadba, avec ses différents tronçons.

Le FMI revoit en hausse ses prévisions de croissance mondiale

Dans ses nouvelles prévisions, le FMI anticipe une hausse de 3,3 % du PIB mondial cette année. L'investissement dans le secteur des technologies de l'information aux Etats-Unis explique en grande partie cette performance, selon Les Echos. La croissance mondiale résiste malgré le climat d'incertitude. Pour ses nouvelles prévisions économiques, publiées ce lundi, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse (+ 0,2 %) son pronostic de hausse du PIB mondial à 3,3 %, soit le même chiffre que l'année précédente. L'an prochain, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %. «La croissance économique mondiale continue de faire preuve d'une remarquable résilience malgré d'importantes perturbations commerciales menées par les Etats-Unis et une incertitude accrue», indique sur son blog, Pierre-Olivier Gourinchas, le chef économiste du FMI. L'amélioration conjoncturelle est principalement imputable aux Etats-Unis et à la Chine. L'apaisement des tensions commerciales (jusqu'aux nouvelles menaces sur le Groenland), les mesures de relance budgétaire plus importantes que prévu, un environnement financier favorable et la capacité d'adaptation des entreprises face aux perturbations commerciales expliquent cette performance. La croissance américaine s'élèverait à 2,4 % tandis que celle de la zone euro atteindrait 1,3 %.

L'Allemagne est créditée de 1,1 % et la France de 1 %. La croissance chinoise est en recul à 4,5 % après 5 % en 2025. Surtout, la forte croissance des investissements dans le secteur des technologies de l'information, notamment dans l'intelligence artificielle (IA) a aidé à soutenir cette croissance mondiale. «Alors que l'activité manufacturière reste modérée, la part des investissements informatiques dans le PIB américain a atteint son plus haut niveau depuis 2001, stimulant fortement l'investissement et l'activité des entreprises», souligne Pierre-Olivier Gourinchas. Même si ces investissements informatiques se sont principalement concentrés aux Etats-Unis, ils ont généré «des retombées positives à l'échelle mondiale, notamment sur les exportations technologiques asiatiques», précise l'économiste en chef. Pour les prochains mois, le FMI se veut prudent. L'incertitude géopolitique, le recours accru aux contrôles des exportations de biens essentiels (terres rares et minéraux critiques) ainsi que les marges de manœuvre budgétaires restreintes dans de nombreux pays pourraient saper la croissance mondiale. Surtout, l'amplification des tensions commerciales comme le démontrent les déclarations de Donald Trump sur de possibles droits de douane supplémentaires contre certains pays européens à partir du 1er février témoigne d'un environnement plus que jamais instable.

Ouverture de la 5^e édition du Salon international Batisud à Ouargla

Plus de soixante-dix (70) participants prennent part à la cinquième édition du Salon international du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations énergétiques (Batisud), ouvert hier à Ouargla. Les exposants représentent des entreprises spécialisées dans une trentaine de branches liées à la production de matériaux et à la fourniture de services dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et des services énergétiques, en plus d'innovations liées au secteur de l'énergie, ont indiqué les organisateurs. Le salon (19-22 janvier) présente des innovations écologiques et économes en énergie et englobe des matériaux et équipements hydrauliques visant à apporter des solutions modernes adaptées à l'environnement saharien, ont-ils ajouté. Parmi les participants, Abdelhalim Benziani, directeur technique de la société Novachem, opérant dans la wilaya de Bouira et spécialisée dans la production de produits chimiques destinés à la construction, a indiqué que sa participation au salon est une opportunité de faire connaître les nouveaux articles de la société et ses solutions innovantes et de les rapprocher des professionnels du bâtiment, sans compter l'échange d'expertises entre professionnels du secteur. Pour sa part, Omar Mokdad, représentant de la société Lucobit, un

partenariat algéro-allemand-autrichien, affirme que sa participation au salon est une occasion de rapprocher les prestations et solutions techniques de l'entreprise des professionnels des secteurs des travaux publics et de l'agriculture, notamment dans le Sud, aux spécificités climatiques particulières. Ce salon professionnel international permet, en outre, des rencontres entre opérateurs économiques, nationaux et étrangers, en plus de la présentation par des universitaires, experts et industriels, de communications techniques sur les projets publics de travaux publics, les défis de terrain, l'intégration de nouveaux produits dans les infrastructures de base, ainsi que la construction intelligente et durable en régions sahariennes. L'objectif de cette manifestation économique est de valoriser le potentiel économique des régions du Sud, l'encouragement de l'investissement, national et étranger, dans l'infrastructure et les projets énergétiques, en plus de mettre en lumière les grands projets et l'orientation stratégique de l'État dans le domaine. Le salon est organisé par la société «Souf-foire» des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base et du wali d'Ouargla.

ANNABA

Vers la
réhabilitation
de l'EHS Mère
et Enfant d'El
Bouni

Une vaste opération de réhabilitation et de modernisation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant « le défunt moudjahid Abdallah Nouaouria » d'El Bouni (Annaba) sera entamée « dans les prochains jours », a indiqué, dimanche, la directrice de cet établissement de santé, Ahlam Guemidi. La responsable a précisé, à l'APS, que l'opération de réhabilitation inclura, au titre d'une première phase, les services de maternité et de post-partum afin de garantir une meilleure prise en charge médicale, avant d'ajouter que l'opération inclut également la réhabilitation du service de stérilisation, ce qui permettra de garantir la qualité et la sécurité des interventions chirurgicales programmées dans les services de chirurgie pédiatrique et de gynécologie-obstétrique. La directrice de l'EHS a également fait savoir que cette action de réhabilitation a nécessité un investissement public initial de 50 millions de dinars, précisant que l'établissement recevra « bientôt » un nouveau scanner afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Selon Mme Guemidi, les services de l'EHS ont aménagé, au sein de la structure, un espace adapté destiné à l'installation de cet appareil acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer, du rapprochement des services médicaux spécialisés des citoyens, de l'allègement du fardeau des déplacements vers les grands centres hospitaliers et de la garantie d'une prise en charge sanitaire de proximité rapide et efficace.

PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU

De nouveaux projets à Blida

Le système de production et de distribution d'eau potable de la wilaya de Blida sera renforcé en 2026 par de nouveaux projets visant à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment face à la hausse des besoins induite par l'expansion urbaine de ces dernières années, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources en eau et de l'Hydraulique. Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée au lancement, au cours de cette année, de projets destinés à renforcer les capacités de production et de distribution d'eau potable. Ces projets portent notamment sur la réalisation de 11 nouveaux forages au profit des communes de l'ouest de la wilaya, dont El Affroun, Mouzaïa, Chiffa et Ain Romana, ainsi que la commune d'Oued El Alleug (Nord), en plus de la réhabilitation de 10 autres forages afin d'en améliorer le rendement, a-t-il ajouté. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à celles mises en service en 2025, ayant permis d'injecter des volumes supplémentaires estimés à 7 000 m³/jour, grâce à la réalisation de 13 forages et à la réhabilitation de 25 autres, assurant un apport quotidien de près de 4 000 M³. Par ailleurs, dans le cadre de la préservation de cette ressource, la direction du secteur a programmé des opérations de réhabilitation de

Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à celles mises en service en 2025, ayant permis d'injecter des volumes supplémentaires estimés à 7 000 m³/jour, grâce à la réalisation de 13 forages et à la réhabilitation de 25 autres, assurant un apport quotidien de près de 4 000 M³.



certaines parties des réseaux de distribution afin de réduire les pertes dues aux fuites, notamment dans les communes de Mouzaïa et de la nou-

velle ville de Bouinan.

Un projet de renouvellement des stations de pompage figure également parmi les opérations prévues

cette année, avec une enveloppe de 400 millions de DA destinée au remplacement des pompes et des équipements électromécaniques.

KSOUR DE TAMEST
D'ADRAR

Vers la réception de
projets d'amélioration du
réseau d'AEP

Deux nouveaux projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable des ksour de

la commune de Tamest (50 km au sud d'Adrar) seront réceptionnés avant la fin du premier semestre, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité. Appelés à prendre en charge les besoins de la population locale et à améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau potable dans cette commune, les deux opérations ont nécessité un financement de plus de 2,2 milliards DA pour l'adduction de l'eau depuis le champ de captage du « 1^{er} Novembre », au nord de la commune de Tamest, a expliqué le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Abdelkader Be-

nabdelkrim. Le projet, actuellement à un stade avancé, porte sur la réalisation de six (6) forages profonds, deux (2) châteaux d'eau de 1 500 m³ chacun, et d'une canalisation d'adduction de 60 km, a-t-il expliqué. Le projet, devant être mis en exploitation avant la fin du premier semestre en cours, sera suivi d'opérations de rénovation et d'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement desservant les différents ksour de la commune, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des ksour et quartiers de la commune.

COMMUNES D'EL-MENIAA ET HASSI EL-GARA

Réception et mise en service de divers projets

Divers projets de développement ont été lancés, réceptionnés ou mis en exploitation, dimanche dans les communes d'El-Meniaa et Hassi El-Gara, dans le cadre de l'amélioration des services publics. Il a ainsi été procédé à la réception provisoire de la station d'épuration des eaux usées de la nouvelle ville d'El-Meniaa, ainsi qu'à la réception d'une structure administrative communale, localisée à la rue colonel Amirouche,

au chef-lieu de wilaya. Le réseau de gaz naturel du quartier El-Wajda a également été mis en service, ainsi que le projet de raccordement du réseau de gaz entre les communes d'El-Meniaa et de Hassi El-Gara. Les autorités locales ont procédé, par ailleurs, au lancement d'un projet d'école coranique à Hassi El-Gara-Est. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a inspecté, en outre, le projet de réalisation d'un réseau d'assainissement, à

l'entrée nord de la commune d'El-Meniaa, devant être relié à la nouvelle ville du même nom. Le chef de l'exécutif local a saisi l'opportunité pour instruire les responsables des entreprises réalisatrices de veiller au strict respect des délais contractuels ainsi que des normes techniques en vigueur dans la réalisation des projets d'équipements publics.

MÉDÉA

Achèvement de travaux d'aménagement
de deux microzones d'activités

Les travaux d'aménagement de deux microzones d'activités situées à Ksar El Boukhari et Aïn Boucif, au sud de Médéa, sont totalement achevés, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de l'industrie. La microzone d'activité de Ksar El Boukhari s'étend sur une superficie de 1,57 hectare et comprend 25 lots, alors que celle projetée à Aïn Boucif couvre une surface de 1,49 hectare répartie également sur 25 lots, a-t-on fait savoir. L'attribution de ces terrains se fera par l'intermédiaire de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) conformément aux procédures légales inhérentes à la gestion du foncier industriel,

a-t-on indiqué. La création de ces microzones d'activités s'inscrit dans le cadre de la promotion et de l'encouragement de l'investissement productif, a souligné la même source. Par ailleurs, l'opération d'assainissement et de récupération du foncier industriel attribué aux investisseurs n'ayant pas entamé les travaux de leurs projets dans les délais impartis se poursuit, aboutissant à la récupération de plus de 64 hectares ventilés à travers de nombreuses zones industrielles et d'activités, a-t-on noté. Les parcelles récupérées ont été versées au portefeuille foncier géré par l'AAPI, a-t-on ajouté.



ORAN

Remise des clés de
150 logements
publics locatifs à Aïn
El-Turck

Les clés de 150 logements publics locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires, dimanche dans la commune d'Aïn El-Turk, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La cérémonie de distribution de ces logements de type F3, relevant de l'OPGI, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales. Ce quota de logements dispose de l'ensemble des équipements et commodités nécessaires, notamment l'aménagement extérieur, dont l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires de jeux pour enfants. L'OPGI avait procédé, au cours du mois de décembre dernier, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Senia, en plus d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor. Pour rappel, un total de 2 072 unités, toutes formules confondues, a été distribué à travers les communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1 099 logements promotionnels aidés et 973 logements publics locatifs.

EL-MENIAA

Journée de formation sur la prise en charge de l'envenimation scorpionique

La prise en charge des victimes de l'envenimation scorpionique a été au centre de journées régionales de formation (16-18 janvier), animées à El-Meniaa à l'initiative de la direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé.

Le directeur de la Santé de la wilaya d'El-Meniaa par intérim, Fethi Hamza, a indiqué que ces journées de formation, tenues au siège de l'Assemblée populaire de wilaya, ont été marquées par la présence de cadres supérieurs et de spécialistes et ont permis d'approfondir les connaissances et expériences scientifiques et pratiques des corps médical et paramédical de la région. Le Pr Mustapha Ouali, chef de service réanimation au centre hospitalo-universitaire CHU-Mustapha Pacha (Alger), et président de la Commission nationale de lutte contre l'envenimation due au scorpion, a affirmé que ces journées de formation visent le renforcement de la prise en charge des cas d'envenimation urgents et l'initiation aux nouveautés adoptées à l'échelle nationale, en plus de l'adaptation des méthodes de traitement selon la prévalence des espèces de scorpions de chaque région et l'utilisation de sérums antivenin appropriés, en vue d'atteindre l'objectif « zéro décès ».

L'envenimation due au scorpion demeure une question de santé publique, requérant l'intervention organisée des responsables de la santé, en plus de la prédisposition permanente des structures de santé, notamment celles situées dans les régions foyers du scorpion, a souligné le responsable.

La sous-directrice chargée du programme de lutte contre l'envenimation due au scorpion, au ministère de la Santé, Dr Farida Aliane, a soutenu, de son côté, que l'organisation d'ateliers de formation spécialisés permettra aux personnels de la santé de mieux assimiler la prise en charge des victimes d'envenimation scorpionique, sachant que la wilaya d'El-Meniaa est classée zone rouge, à prévalence d'espèces de scorpions potentiellement mortels. Ces journées de formation ont permis de débattre et d'examiner d'autres volets liés à la prévention et à la prise en charge des victimes de l'envenimation causée par le scorpion.

ÉPIDÉMIE MONDIALE

Comment prévenir la myopie ?

La myopie ne peut pas toujours être évitée, surtout lorsqu'il existe une prédisposition génétique. En revanche, il est possible d'en réduire le risque et d'en freiner l'apparition, en particulier chez les enfants.



PAR AMEL B.

Longtemps considérée comme un simple trouble visuel bénin, la myopie est aujourd'hui devenue un enjeu majeur de santé publique dans le monde. L'OMS parle désormais d'une « épidémie mondiale de myopie », tant le nombre de personnes concernées augmente rapidement, en particulier chez les enfants et les jeunes adultes. Selon les experts, plus d'un tiers de la population mondiale est actuellement myope, et cette proportion pourrait atteindre près d'une personne sur deux d'ici 2050. La situation est particulièrement marquée en Asie de l'Est, où jusqu'à 80 à 90 % des jeunes adultes sont touchés dans certains pays. Mais l'Europe et l'Amérique du Nord ne sont pas épargnées : la myopie y progresse de manière constante depuis plusieurs décennies. Cette augmentation rapide et massive d'un trouble de santé dans la population, liée à des changements environnementaux et de mode de vie. En effet, notre manière de vivre, d'étudier et de travailler sollicite de plus en plus la vision de près, au détriment de la vision de loin. La génétique joue un rôle : avoir un ou deux parents myopes augmente le risque. Mais les facteurs environnementaux sont aujourd'hui déterminants, comme le temps excessif passé sur les écrans (smartphones, tablettes, ordinateurs), les activités prolongées en vision rapprochée (lecture intensive, devoirs, jeux vidéo),

De nombreuses études montrent que le temps passé dehors protège contre l'apparition et la progression de la myopie, en particulier chez les enfants. Si la myopie légère se corrige facilement avec des lunettes ou des lentilles, la myopie forte peut entraîner des complications graves : décollement de la rétine, glaucome, maculopathie myopique, voire perte visuelle irréversible. Plus la myopie apparaît tôt dans l'enfance, plus elle a tendance à évoluer vers des formes sévères. Cette grande myopie, de plus en plus importante dans le monde, est essentiellement liée à des habitudes de vie, à des habitudes d'activité à l'intérieur, de travail de près, de surscolarisation», expliquent les experts. C'est le temps passé à focaliser toujours de près qui est délétère, que ce soit sur des écrans, ou sur papier à étudier. La surexposition aux lumières artificielles est aussi un facteur à ne pas négliger. Il y a également des facteurs héréditaires contre lesquels on ne peut rien, mais la série des facteurs environnementaux constitue une grande part du problème. La prévention de la myopie repose principalement sur des habitudes de vie simples, surtout chez l'enfant, période clé du développement visuel.

L'exposition quotidienne à la lumière naturelle est le moyen le plus efficace connu à ce jour. Il est recommandé de passer au moins deux heures par jour dehors, même sans activité sportive particulière.

Les activités sollicitant fortement la vision rap-

prochée doivent être entrecoupées de pauses régulières. Il est conseillé de garder une distance suffisante entre les yeux et les supports de lecture ou les écrans. Il est recommandé de faire des pauses visuelles régulières. La règle du 20-20-20 est simple et efficace : toutes les 20 minutes, regarder pendant 20 secondes un objet situé à environ 6 mètres. Il est conseillé de favoriser un bon environnement visuel. Une bonne luminosité, une posture adaptée et des caractères suffisamment grands réduisent la fatigue visuelle. En outre, surveiller la vision dès le plus jeune âge. Ainsi, un enfant qui se rapproche des écrans, plisse les yeux ou se plaint de maux de tête doit être examiné. Un dépistage précoce permet d'agir rapidement. Quels sont les moyens de correction ? Selon les experts, » en dehors des lunettes et des lentilles, il existe aujourd'hui plusieurs moyens pour corriger la myopie, notamment les opérations au laser. « Les techniques et les indications chirurgicales vont être différentes en fonction du degré de la myopie ». Chez les enfants déjà myopes, certains traitements peuvent ralentir la progression (verres spécifiques, lentilles adaptées, collyres à faible dose), sur avis médical.

Prévenir la myopie nécessite de respecter certaines mesures : sortir davantage, faire des pauses, limiter les écrans prolongés et consulter tôt. Ces mesures simples peuvent avoir un impact réel sur la santé visuelle à long terme.

A. B.

MADAGASCAR

78 cas confirmés de mpox

Le nombre de cas confirmés de mpox (anciennement appelé variole du singe) à Madagascar s'est alourdi à 78, tandis que 212 cas suspects ont été enregistrés, a confirmé le ministère malgache de la Santé publique. Celui-ci a indiqué vendredi que 34 nouveaux cas confirmés et 24 cas suspects avaient été signalés jeudi. Aucun décès n'a été recensé de-

puis l'apparition du premier cas dans le pays en décembre dernier. Le porte-parole du ministère, le professeur Mamy Randria, a précisé que des guérisons avaient été enregistrées à Mahajanga, ville située dans le nord-ouest du pays, foyer de l'épidémie. Depuis la détection des cas de mpox, les autorités ont mis en place des mesures strictes de prévention, notamment la création de centres d'opération d'urgence en santé publique dans toutes les régions, l'installation de barrages sanitaires sur les routes nationales à la sortie des zones affectées, ainsi que le renforcement des gestes barrières dans les établissements scolaires et touristiques.



ETATS-UNIS

18 millions de cas de grippe enregistrés durant la saison en cours



Les États-Unis ont enregistré au moins 18 millions de cas de grippe, dont 230 000 hospitalisations et 9300 décès, depuis le début de la saison grippale en cours, selon les dernières estimations publiées vendredi par les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Les CDC ont indiqué que le risque de contracter la grippe saisonnière demeure élevé dans l'ensemble

du pays, malgré une baisse ou une stabilisation observée durant deux semaines consécutives. Ils ont précisé que la souche de grippe A (H3N2) est la plus répandue aux États-Unis au cours de cette saison. Au cours de la semaine s'achevant le 10 janvier, les CDC ont recensé 15 décès d'enfants liés à la grippe, portant à 32 le nombre total de décès pédiatriques associés à la maladie depuis le début de la

saison. Les Centres ont également souligné que 90 % des décès enregistrés chez les enfants cette saison concernaient des personnes n'ayant pas reçu les doses nécessaires du vaccin antigrippal, appelant à se faire vacciner contre la grippe dès que possible. La saison grippale aux États-Unis débute généralement à l'automne et en hiver, et atteint son pic entre décembre et février, selon les mêmes sources.

PORTUGAL

L'élection présidentielle se jouera au second tour

L'élection présidentielle au Portugal se décidera lors d'un rare second tour, opposant le candidat de centre-gauche au leader de l'extrême droite. Ces deux candidats se sont qualifiés dimanche pour le vote décisif prévu le 8 février. Selon des résultats partiels quasi définitifs, le socialiste António José Seguro, 63 ans, arrive en tête du premier tour avec 31 % des suffrages, tandis que le populiste André Ventura, 43 ans, recueille 23,5 % des voix. Contrairement aux prévisions des sondages publiés avant le scrutin, Ventura ne remporte donc pas le premier tour, ce qui marque une surprise dans cette campagne présidentielle très suivie. Le Premier ministre Luís Montenegro, reconduit en mai dernier à la tête d'un exécutif minoritaire, devra néanmoins cohabiter avec un chef de l'État qui n'est pas issu de son camp, contrairement au président sortant, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa. Face aux résultats de dimanche, Montenegro lui a refusé de choisir entre Seguro et Ventura. « Notre espace politique ne sera pas représenté au second tour (...) et nous ne donnerons pas de consigne de vote », a déclaré le chef du gouvernement. Au bout d'une campagne électorale à grand suspense, avec un nombre record de onze candidats, le candidat soutenu par le gouvernement, Luís Marques Mendes, est arrivé en cinquième position, avec moins de 12 % des voix. Toujours selon ces résultats partiels quasi complets, c'est l'eurodéputé libéral Joao Cotrim Figueiredo qui a fini troisième, avec près de 16 % des suffrages. L'indépendant Henrique Gouveia e Melo, un amiral à la retraite qui avait dirigé avec succès la campagne de vaccination contre le covid-19, a terminé quatrième, en obtenant un peu plus de 12 % des voix.

ESPAGNE

Des dizaines de morts dans une collision ferroviaire

Le ministre des Transports, Óscar Puente, a qualifié l'accident d'« extrêmement étrange », soulignant qu'il s'était produit sur une portion de voie rectiligne rénovée en mai. Il a précisé qu'une commission indépendante enquêterait afin de déterminer si la cause de l'accident était liée à l'infrastructure ou au matériel roulant.



Au moins 39 personnes ont trouvé la mort et 152 autres ont été blessées dans une collision entre deux trains à grande vitesse près d'Adamuz, dans la province de Cordoue, au sud de l'Espagne, ont annoncé les autorités lundi. L'accident s'est produit vers 19 h 40 heure locale (18 h 40 GMT) lorsqu'un train reliant Malaga à Madrid a déraillé près d'Adamuz, dans la province de Cordoue, et s'est engagé sur une voie adjacente. Cet incident a également provoqué celui d'un second train, circulant de Madrid vers Huelva. Les autorités régionales ont indiqué que deux wagons du train Alvia ont plongé dans un ravin de quatre mètres, compliquant les opérations de secours, selon le quotidien El País. Le ministère espagnol de l'Intérieur a précisé que cinq blessés se trouvent dans un état critique, tandis que 24 autres, dont quatre mineurs, sont grièvement blessés. Plus de 120 personnes ont été légèrement ou modéré-

ment blessées. Les services d'urgence ont déployé d'importants moyens sur les lieux, notamment des unités mobiles de soins intensifs, des ambulances, des véhicules logistiques et un poste médical avancé installé dans les installations ferroviaires d'Adif afin de trier et de stabiliser les victimes avant leur transfert à l'hôpital. L'unité militaire d'intervention d'urgence (UME) a également dépêché une quarantaine de personnes et une quinzaine de véhicules pour appuyer les opérations de secours. Le président de la région andalouse, Juan Manuel Moreno, s'est rendu sur place et a qualifié l'incident de « journée très difficile pour l'Andalousie ». Il a indiqué que les autorités communiqueraient des chiffres plus précis une fois les procédures d'identification terminées. Le ministre des Transports, Óscar Puente, a qualifié l'accident d'« extrêmement étrange », soulignant qu'il s'était produit sur une portion de voie rectiligne rénovée en mai. Il a précisé qu'une commission indépendante enquêterait afin de déterminer si la cause de l'accident

était liée à l'infrastructure ou au matériel roulant. Le Premier ministre Pedro Sanchez a annulé son agenda officiel de lundi, notamment une rencontre prévue avec le chef de l'opposition, Alberto Nunez Feijo, et a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Le président français Emmanuel Macron a également exprimé sa solidarité avec l'Espagne, déclarant sur les réseaux sociaux : « La France est avec vous. » Le trafic ferroviaire entre Madrid et plusieurs villes andalouses, dont Séville, Malaga, Cordoue et Huelva, a également été suspendu lundi. La Renfe, l'opérateur ferroviaire, a annoncé l'annulation de plus de 130 trains et a proposé des modifications et des remboursements gratuits aux passagers concernés. Adif, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire espagnole, a mis en place une ligne d'assistance téléphonique pour les proches des victimes. L'Espagne a connu l'une de ses pires catastrophes ferroviaires en 2013, lorsqu'un TGV reliant Madrid à la Galice a déraillé, faisant 79 morts et 179 blessés.

INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD

L'état de catastrophe naturelle déclaré

L'Afrique du Sud a officiellement décrété dimanche l'état de catastrophe nationale en raison des inondations meurtrières et dévastatrices qui frappent le pays depuis décembre, ainsi que le Mozambique voisin. Les fortes pluies et tempêtes qui affectent ces deux pays d'Afrique australe depuis plusieurs semaines ont fait 30 morts dans les provinces sud-africaines de Limpopo et Mpumalanga (nord-est), et au moins huit victimes au Mozambique. « Je classe la catastrophe comme catastrophe nationale », a déclaré dimanche Elias Sithole, responsable du centre sud-africain de gestion des désastres, dans un communiqué. Les autorités recherchent toujours des survivants et tentent de récupérer des corps, alors que les inondations ont commencé à refluer dans certaines régions, dont

celle du célèbre parc national Kruger, contraint depuis jeudi de fermer ses portes et où les visites pourront reprendre « dès demain », selon une annonce du service des parcs nationaux sur les réseaux sociaux. Celui-ci exhorte toutefois les visiteurs à « faire preuve de prudence ». Dans plusieurs régions du Mozambique, des rivières sont sorties de leurs lits, engloutissant des quartiers entiers et forçant des milliers de personnes à fuir. L'Afrique du Sud a également dépêché des équipes de secours dans le sud du Mozambique dimanche après qu'une voiture transportant cinq membres d'une délégation sud-africaine a été emportée par les eaux à Chokwe, à 200 kilomètres au nord de Maputo.

CORÉE DU SUD-ITALIE

Accords pour renforcer la coopération bilatérale

Le président sud-coréen, Yoon Jae-myung, et la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, se sont accordés ce lundi pour élargir leur coopération dans des secteurs tels que l'intelligence artificielle, l'espace, les semi-conducteurs et les métaux stratégiques, à l'occasion de la visite de Meloni en Corée du Sud. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les moyens de renforcer les partenariats économiques et technologiques entre les deux pays, notamment dans les domaines des sciences, de la technologie et des industries de pointe, avec un accent particulier sur les secteurs de l'aviation et de la défense. Les échanges ont également permis de partager les points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en mettant l'accent sur les défis mondiaux tels que le changement climatique. Le président coréen a déclaré : « En combinant les points forts traditionnels de l'Italie en tant que centre scientifique de premier plan et les fondations essentielles de la Corée en tant que pays pionnier dans le domaine de la technologie, les deux pays peuvent créer une synergie importante. » Un communiqué de

la présidence sud-coréenne a indiqué que les deux pays ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération dans le secteur de l'industrie des semi-conducteurs, y compris ceux liés à l'intelligence artificielle.

De son côté, Meloni a indiqué que les deux pays devaient identifier de nouveaux domaines de coopération, notamment les chaînes d'approvisionnement en minerais stratégiques, les semi-conducteurs, les transports et les infrastructures.



PHILIPPINES

Première découverte de gaz naturel depuis plus de dix ans

Du gaz naturel a été découvert, pour la première fois depuis plus de dix ans aux Philippines, sur le site offshore de Malampaya, près des îles Palawan, a annoncé lundi le président Ferdinand Marcos. Environ 98 milliards de pieds cubes (2,8 milliards de mètres cubes) de gaz naturel ont été découverts à cinq kilomètres à l'est du champ de Malampaya, près de l'archipel de Palawan,

soit suffisamment pour alimenter 5,7 millions de foyers en électricité pendant un an. Les premiers tests ont montré que le puits produisait 60 millions de pieds cubes par jour, a déclaré le chef d'État dans un communiqué, soulignant que cette découverte, la première depuis plus d'une décennie, consoliderait l'approvisionnement national en gaz pour de nombreuses années à venir.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE THIAW ANNULÉE POUR « RAISONS DE SÉCURITÉ »

Encore un scandale de la CAF

La conférence de presse d'après-match de Pape Thiaw, le sélectionneur du Sénégal, a dû être annulée «pour des raisons de sécurité» ce dimanche soir, après la finale de la CAN 2025 remportée par les Sénégalais face au Maroc.

Dès l'arrivée de Thiaw, qui avait enjoint ses joueurs à quitter le terrain lorsqu'un penalty a été accordé à Brahim Diaz après arbitrage vidéo à la 94^e minute, des journalistes marocains ont hué le sélectionneur sénégalais et se sont levés pour boycotter sa prise de parole, lui demandant de «dégager». Leur attitude a provoqué une réplique de journalistes sénégalais et une grosse tension a débuté entre les deux parties, d'autres journalistes des deux nations tentant en vain de calmer les plus belliqueux.

Sans avoir prononcé un mot, Thiaw est reparti de la salle de conférence de presse sans que cela ne calme l'assistance. Au bout de dix bonnes minutes, les officiels de la Confédération africaine de football (CAF) ont annoncé que la conférence de presse était «annulée pour raison de sécurité», pressant les journalistes présents de quitter la salle.

La tension n'est pas redescendue immédiatement entre les journalistes, des bisbilles éclatant sporadiquement dans le centre de presse où ils se concentraient après la finale.

FINALE CAN 2025 / LE SÉNÉGAL SACRÉ CHAMPION APRÈS UNE FOLLE SOIRÉE

Le Maroc, la CAF et les manigances tombés à plat

PAR MAROUANE A.

Dans un contexte alourdi par des décisions arbitrales vivement contestées, les Lions de la Teranga ont traversé la tempête pour s'offrir un deuxième sacre continental, après celui conquis en 2022 au Cameroun. Une victoire forgée dans la souffrance, mais aussi dans la grandeur. Tout semblait réuni pour un couronnement marocain. Une organisation maîtrisée, un engouement populaire exceptionnel et une dynamique positive après des succès convainquants face au Cameroun et au Nigeria. Pourtant, le scénario attendu s'est fissuré. Le Sénégal, fidèle à son identité, a refusé de se laisser enfermer dans un rôle secondaire. Il a livré une finale pleine, par moments dominatrice, toujours courageuse face à l'adversité. L'adversité, justement, ne s'est pas arrêtée aux duels sur le terrain. Elle a pris la forme d'un arbitrage au cœur des débats. Le Congolais Jean-Jacques Ndala Ngambo s'est retrouvé malgré lui acteur central d'une finale qui aurait dû se jouer uniquement au football. Le moment charnière intervient à la 98^e minute.

Quelques instants auparavant, le Sénégal avait cru ouvrir le score sur corner, avant de voir un but valable annulé pour une faute jugée très légère, sans recours au VAR.

Une finale sous tension et sous polémique

Puis survient ce penalty sifflé en faveur du Maroc dans les dernières secondes du temps réglementaire, sur un accrochage interprété avec sévérité. Une décision vécue comme une profonde injustice par le camp sénégalais, au point de provoquer une sortie momentanée des joueurs vers les vestiaires, guidés par leur sélectionneur Pape Thiaw.

La finale semblait alors devoir se jouer sur un simple coup de sifflet. Mais le football a parfois ses propres règles. Brahim Diaz, jusque-là figure majeure du tournoi, a manqué l'occasion décisive. Sa panenka, mal dosée, a trouvé les gants d'un Édouard Mendy impérial. À cet instant, le Sénégal est revenu de très loin, échappant à un scénario cruel.

Le score est resté nul et la finale a basculé en

prolongation. C'est dans ces moments que se forment les grandes équipes.

À la 94^e minute, Pape Gueye a fait basculer le destin de la rencontre, concluant une percée magistrale par une frappe imparable dans la lucarne de Bono.

Le stade s'est figé. Le Sénégal venait de frapper un coup décisif. La suite fut un combat acharné. Le Maroc, acculé, a lancé toutes ses forces à l'assaut. Le Sénégal a tenu. Il a plié parfois, mais n'a jamais rompu.

Portés par l'expérience de Mané, la sérénité de Mendy et l'activité immense de Gana Gueye, les Lions ont résisté avec maturité, malgré les absences de Koulibaly et de Krépin Diatta. Cette finale opposait sans doute les deux meilleures équipes du continent. Mais au bout de l'effort et de la nuit, c'est le Sénégal qui s'est imposé. Parce qu'il a su rester digne quand tout semblait se dresser contre lui.

Parce qu'il a gagné sur le terrain, par le jeu et par le caractère. Plus fort que la pression, plus fort que le contexte, plus fort que tout.

M. A.

ÉDOUARD MENDY, GARDIEN DU SÉNÉGAL

« On est tous fiers ce soir »

Après 2021, le Sénégal accroche une nouvelle étoile de champion d'Afrique sur son maillot. Et c'est tout ce que souhaite retenir Édouard Mendy. Le gardien des Lions de la Teranga n'a pas voulu entrer dans les polémiques après la finale de la CAN remportée face au Maroc (1-0 après prolongation). «On ne va pas parler à chaud, il s'est passé des

choses mais à la fin ce qu'il faut retenir c'est que le football a gagné», insiste le portier au micro de la CAF. «Cela fait plus de 50 ans que le Maroc attend ce trophée, ils avaient tout acquis à leur cause mais on a répondu à notre manière et ce soir on célèbre le Sénégal. On avait à cœur de gagner cette finale, de ramener le trophée à la maison. Des millions de Sénégalais sont contents, on va profiter.» Édouard Mendy a capté la panenka ratée de Brahim Diaz, un penalty à l'origine de la polémique et des incidents de fin de temps réglementaire. «Il a tenté la Panenka,

je suis resté sur mes appuis. On a gardé l'équipe dans le match et j'ai aidé mon équipe à ce moment-là», raconte-t-il. «Oui, il voulait marquer, je l'ai arrêté, il faut s'arrêter là sur la polémique.» Avant que l'attaquant marocain tire son penalty, les joueurs sénégalais sont rentrés au vestiaire, en colère après la décision de l'arbitre, qui venait de refuser un but du Sénégal. Sadio Mané les a convaincus de revenir. «Ce qu'on s'est dit ? Ça reste entre nous, on l'a fait ensemble et on est revenus ensemble, c'est tout ce qu'il faut retenir, on peut être fiers ce soir.»

Sadio Mané confirme avoir joué sa dernière CAN

Cette fois, c'est fini. Comme il l'avait sous-entendu il y a quelques jours, Sadio Mané a confirmé avoir disputé la dernière Coupe d'Afrique des nations de sa carrière de joueur. Elle s'achève en apothéose avec un deuxième titre de champion d'Afrique, pour lui comme pour le Sénégal. «Ma dernière CAN ? Oui je pense que je l'ai dit, c'est juste la répétition. La CAN avec moi, c'est une autre histoire. Moi, si tout va bien, si Dieu le veut, je m'arrête ici. Je pense que la relève est assurée, ils vont faire le taf, je serai leur 12^e homme», a confirmé l'ancien attaquant de Liverpool en zone mixte. Récompensé individuellement du trophée de meilleur joueur de la compétition, Sadio Mané aura joué un immense rôle tout au long de cette CAN. Jusque dans cet épilogue, avec une nouvelle grosse performance et un rôle de leader assumé. Comme lorsqu'il a fallu aller chercher ses coéquipiers au vestiaire, après que ceux-ci avaient quitté le terrain sur instruction de leur sélectionneur pour protester contre le penalty attribué au Maroc dans la fin du temps réglementaire.

Badredine Bouanani :

« Déçu de ne pas avoir été convoqué pour la CAN »

Arrivé à Stuttgart à l'été 2025 en provenance de l'OGC Nice, Badredine Bouanani entame la seconde moitié de saison avec ambition et détermination. À seulement 21 ans, l'ailier algérien s'inscrit pleinement dans le projet du VfB et affiche une volonté claire : s'imposer durablement en Bundesliga et contribuer davantage aux performances collectives.

Dans un entretien accordé au site officiel du club allemand, Bouanani est revenu sur ses premiers mois en Allemagne. Une période marquée par l'adaptation, mais aussi par de premiers signaux encourageants. « Depuis mon premier jour, je me sens très bien à Stuttgart. Tout le monde m'a accueilli chaleureusement, ce qui m'a permis de me concentrer rapidement sur le football et ma progression »,

explique-t-il. Né et formé dans le nord de la France, le joueur confie que le climat hivernal allemand ne le déstabilise pas, bien loin des températures plus douces connues à Nice.

Sur le plan sportif, le début de saison a été fait de hauts et de bas. Bouanani reconnaît un premier mois satisfaisant, marqué notamment par son premier but sous les couleurs du VfB en Ligue Europa, avant une période plus irrégulière à l'automne. Conscient des exigences du haut niveau, l'ancien Niçois insiste sur la nécessité de gagner en constance, mais aussi de progresser dans le travail défensif. « Je dois être plus présent sur l'ensemble d'un match. Les bonnes phases doivent durer plus longtemps. La défense est aussi un axe important de progression, sur lequel nous travaillons beaucoup. »

Bouanani n'élude pas ses ambitions internationales. Déçu de ne pas avoir participé à la dernière CAN, il regarde désormais vers l'avenir, avec en ligne de mire la Coupe du monde 2026, pour laquelle l'Algérie est qualifiée. « Au départ, j'ai été déçu de ne pas avoir été convoqué pour la Coupe d'Afrique des nations. Avec le recul, j'en ai tiré une nouvelle motivation pour devenir encore meilleur et revenir dans le cercle de l'équipe nationale. Représenter l'Algérie compte énormément pour moi, cela me remplit d'une grande fierté. Évidemment, ce serait un rêve de pouvoir participer à la Coupe du monde cet été. », confie-t-il.



REAL MADRID

Vinicius proche d'un départ

L'idylle entre Vinicius et le Real Madrid semblait indestructible. Mais ce samedi, le Bernabéu a prononcé une sentence qui pourrait tout changer.

Le départ de Xabi Alonso aurait dû apaiser les tensions et marquer un nouveau départ. Mais au Real Madrid, le calme n'est jamais durable. Samedi, lors d'une victoire insipide contre Levante, le Santiago Bernabéu a cherché des coupables à la crise latente qui couve. Et sa cible était toute trouvée. Plus que quiconque, un joueur a été conspué, sifflé à chaque prise de balle, désigné comme le symbole d'une équipe qui a perdu son âme. Une humiliation publique pour un joueur au caractère aussi émotif. Le point de rupture semble atteint. Selon les informations explosives du quotidien espagnol El Periódico, la réaction du public a été la goutte d'eau



qui a fait déborder le vase. Blessé et se sentant trahi par un public qu'il a tant fait rêver, Vinicius Jr aurait confié à son entourage son désir de plier bagage. La phrase, rapportée par le journal, est sans équivoque : «Je ne veux pas jouer dans un endroit où on ne veut pas de moi.» Une déclaration qui sonne comme un ultimatum et qui plonge le club dans le chaos.

«Je ne veux pas jouer où on ne veut pas de moi»

Ce n'est pas la première fois que le Brésilien exprime son mal-être. Mais cette fois, la menace est à prendre très au sérieux. Le conflit avec Xabi Alonso n'était qu'un symptôme. La vraie blessure vient des tribunes. Vinicius ne comprend pas comment les supporters ont pu se retourner contre lui, lui qui a porté l'équipe, gagné des Ligues des Champions et qui n'a pas hésité à jouer des matches de coupe ingrats quand d'autres stars se sont «effacées». Ce sentiment d'injustice est aggravé par des négociations pour sa prolongation de contrat

qui traînent, le club refusant de l'aligner sur le statut de Kylian Mbappé. Un départ est-il vraiment crédible ? Oui, car le lien de confiance avec les supporters, essentiel pour un joueur comme lui, est brisé. La défense publique de son nouvel entraîneur, Álvaro Arbeloa, ne suffira peut-être pas à recoller les morceaux. Reste la question cruciale : qui a les moyens de s'offrir Vinicius Jr. ? La liste est extrêmement courte. Seuls quelques clubs peuvent rêver d'une telle opération. Le PSG, toujours en quête de stars mondiales, est une destination évidente. L'Arabie saoudite, avec sa puissance financière sans limite, est une autre piste. Le dossier est désormais sur le bureau de Florentino Pérez. Le président doit gérer une crise majeure, née dans son propre stade. Il doit choisir entre tenter de reconquérir le cœur de sa star ou accepter de la voir partir, ce qui constituerait un échec retentissant. L'avenir de Vinicius Jr au Real Madrid n'a jamais été aussi incertain.

AJAX
AMSTERDAM

Jordi Cruyff, nouveau directeur technique

L'Ajax Amsterdam a annoncé avoir nommé Jordi Cruyff, fils de la légende de la maison Johan Cruyff, directeur technique du club à compter du 1^{er} février. Dans un communiqué sur son site, l'Ajax précise que le contrat de Jordi Cruyff court jusqu'au 30 juin 2028. Fils de la légende Johan Cruyff, qui a fait les meilleurs jours du club avec trois C1 consécutives au début des années 1970, Jordi Cruyff a été formé à l'Ajax mais n'y a jamais joué en pro, évoluant surtout en Espagne, dont au FC Barcelone. «De retour dans ma ville natale avec un grand sens des responsabilités et beaucoup de fierté», s'est félicité l'intérêt sur les réseaux sociaux. «C'est vraiment spécial d'être ici et de signer mon contrat. Dans le stade qui porte le nom de mon père et pour le club qui a été important pour moi depuis ma jeunesse», a-t-il également déclaré dans le communiqué publié par l'Ajax.

Il lui faudra notamment trouver un nouvel entraîneur après le limogeage de John Heitinga en novembre, alors que les Ajax-cides, pourtant habitués aux sommets du championnat néerlandais, n'ont plus été sacrés champions depuis 2022. À un peu plus de la mi-saison, ils sont déjà relégués à 18 points du leader, le PSV Eindhoven, restant sur un nul samedi face aux Go Ahead Eagles, quelques jours après une défaite record (6-0) contre l'AZ Alkmaar en Coupe. Le tableau n'est pas plus reluisant en Ligue des champions puisqu'avec 3 points, l'Ajax n'est que 34^e sur 36.



ALLEMAGNE
Stuttgart accroché à domicile

Le VfB Stuttgart a concédé le nul 1-1 à domicile contre l'Union Berlin dimanche, et manque l'occasion de se hisser sur le podium de la Bundesliga au soir de la 18^e journée. Au classement, les Souabes restent quatrièmes, à égalité (33 pts) avec Hoffenheim qui les devance à la différence de buts. Ils pointent à 17 longueurs du leader Munich. Ce nul est un coup de frein pour Stuttgart après son début d'année tonitruant, marqué par deux victoires contre des concurrents directs à la qualification pour la Ligue des champions, Leverkusen (4-1) et Francfort (3-2). Les Souabes avaient pourtant ouvert le score à l'heure de jeu par Chris Führig (59^e), mais le Coréen Woo-yeong

Jeong, un ancien joueur du VfB, a égalisé à la 83^e minute.

L'Union, invaincue en championnat depuis cinq matches, occupe provisoirement la huitième place avec 24 points.

L'entraîneur de Francfort limogé

Sur un tout autre volet, l'Eintracht Francfort a annoncé dimanche avoir limogé son entraîneur Dino Toppmöller pour de mauvais résultats qui ont relégué le club à la 7^e place du championnat d'Allemagne et menacent sa qualification pour les barrages de la Ligue des champions. Septième de Bundesliga, Francfort a cinq points de retard sur le quatrième (Leipzig) et 23 sur le leader, le Bayern Munich. En Ligue des champions, les Aigles pointent à la 30^e place de la phase de ligue, avec seulement une victoire en six rencontres. Le club, qui avait vendu l'attaquant Hugo Ekitiké à Liverpool l'an dernier, souffre notamment d'une des

pires défenses du championnat allemand, avec 39 buts encaissés depuis le début de la saison. Francfort n'a gagné qu'un des neuf derniers matches joués, toutes compétitions confondues. Dino Toppmöller avait remplacé Oliver Glasner en 2023. Les Aigles avaient terminé troisièmes de Bundesliga lors de la dernière saison. Les entraîneurs des équipes de jeunes du club, Dennis Schmitt et Alexander Meier, assureront l'interim.

ESPAGNE

L'Atlético Madrid assure

L'Atlético Madrid, difficile vainqueur ce dimanche à domicile face à Alavés (1-0), a conforté sa quatrième place qualificative pour la Ligue des champions, à l'occasion de la 20^e journée de la Liga espagnole de football. Les «Colchoneros» ont inscrit l'unique but de la partie, grâce à l'attaquant Alexander Sorlo-

th. L'international norvégien a repris comme à la parade de la tête un centre parfait venu de la droite (48^e). Les Madrilènes ont ensuite résisté à la pression du Deportivo, qui s'est procuré à plusieurs reprises, jusque dans le temps additionnel, pour faire trembler le stade Metropolitano. L'Atlético pointe provisoirement

à huit longueurs du leader Barcelone, qui peut encore augmenter son avance dans la soirée (21 h 00) en déplacement à Saint-Sébastien, sur la pelouse de la Real Sociedad.

ITALIE

3^e succès de la saison pour la Fiorentina

La Fiorentina, relégable, a décroché sa troisième victoire de la saison en Championnat d'Italie de football chez le huitième Bologna (2-1), dimanche au lendemain de la mort de son président et propriétaire italo-américain Rocco Commisso. La «Viola», dont les joueurs se sont échauffés avec un maillot frappé du prénom de leur président et du numéro 1, s'est imposée grâce à des buts de Rolando Mandragora (19^e) et de Roberto Piccoli (45^e). Les Toscans ont

tremblé quand Bologna a réduit la marque à la 88^e minute, mais ils n'ont pas craqué dans le temps additionnel et se sont offert une victoire importante en vue du maintien. Le club, qui fête ses 100 ans la saison prochaine, est toujours dans la zone dangereuse, à la 18^e place, mais est revenu avec 17 points à la hauteur du 17^e, Lecce, qui affronte dans la soirée l'AC Milan (2^e). La Fiorentina, après avoir vécu une première partie de saison calamiteuse marquée par le li-

mogeage de Stefano Pioli trois mois après son arrivée, reprend des couleurs depuis fin décembre, puisqu'elle vient d'enchaîner quatre matches sans défaite (2 victoires, 2 nuls). Propriétaire depuis 2019 de la Fiorentina, Rocco Commisso, fondateur du groupe Mediacom Communications, est décédé aux États-Unis dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 76 ans.

LICENCIÉ PAR LE REAL

Alonso pourrait revenir en Allemagne

C'est un nom prestigieux que Francfort aimerait mettre à la tête de son équipe première. Le club envisagerait de recruter Xabi Alonso, ancien entraîneur du Real Madrid, pour remplacer Toppmöller, remercié dimanche. Selon Bild, le directeur sportif du club allemand, Markus Krösche, ferait pression pour le rencontrer afin d'étudier une éventuelle signature. Après le départ de Toppmöller à la suite d'une série de mauvais résultats (39 buts

encaissés en 18 matches), l'Eintracht Francfort s'active afin de se trouver un nouveau technicien. Le club hessois, toujours dans la course à la Ligue des champions, aurait en tête de mettre Xabi Alonso aux commandes de l'équipe. Même si l'Espagnol, courtisé par nombre de grands clubs européens après son passage remarqué à Leverkusen, n'est pas le seul nom sur la liste de Francfort. Edin Terzic, Marco Rose et Roger Schmidt

font également partie des ciblés. Toujours selon Bild, Marco Rose serait une option très en vue. L'ancien entraîneur de Dortmund aurait déjà manifesté son intérêt pour un poste au sein du club et serait ouvert à l'idée de rejoindre le projet.



GOVERNANCE CULTURELLE

Le ministère de la Culture veut rompre avec la routine administrative

À Alger, le ministère de la Culture et des Arts a engagé une série de rencontres d'évaluation avec les responsables locaux du secteur. Moderniser la gouvernance culturelle, mesurer l'impact réel des politiques publiques et adapter l'action culturelle aux mutations numériques et sociales, alors que l'État a massivement investi dans les infrastructures sans parvenir à créer une dynamique durable sur le terrain.

SAMY TERKI

Le ministère de la Culture et des Arts a lancé, cette semaine, un cycle de rencontres d'évaluation réunissant les directeurs de la culture des wilayas et les responsables des établissements placés sous sa tutelle. Cette démarche marque la volonté des autorités de revoir en profondeur les modes de gestion du secteur culturel, en misant sur l'évaluation, la performance publique et le renforcement des capacités des structures décentralisées. La première rencontre s'est tenue au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger, sous la présidence de la ministre Malika Bendouda. Elle a servi de cadre à la présentation des grandes orientations stratégiques du ministère, ainsi qu'à la définition des lignes directrices destinées à leur mise en œuvre effective au niveau local. Dans son allocution, la ministre a appelé à « une réflexion collective, sincère et responsable sur l'état du secteur culturel et sa place dans les politiques publiques », insistant sur le fait que cette initiative ne relève ni du protocole ni de la conjoncture, mais d'une volonté assumée de faire de l'évaluation un levier de réforme. Au cœur de son diagnostic, un constat sans détour, malgré les investissements importants consentis par l'État dans les infrastructures culturelles, les équipements et la restauration du patrimoine, l'impact qualitatif des politiques culturelles demeure limité. « L'action culturelle reste trop souvent enfermée dans une logique administrative et événementielle », a-t-elle souligné, évoquant la routine, le manque d'innovation et l'absence d'initiatives capables de toucher durablement les citoyens, en particulier les jeunes. La ministre a également pointé des dysfonctionnements structurels persistants, conflits de compétences, insuffisance de coordination entre les institutions, cloisonnement des actions et chevauchement des programmes. Autant de facteurs qui freinent la dynamique créative et conduisent parfois à un gaspillage des moyens disponibles. Pour y remédier, elle a plaidé pour un changement profond de culture de gestion, rompant avec les pratiques bureaucratiques paralysantes et



installant un climat de confiance et de concertation entre les acteurs locaux et centraux. Cette réforme, a-t-elle insisté, ne saurait se faire sans une ouverture réelle des institutions culturelles à la société civile, aux associations, aux artistes et aux talents émergents. L'enjeu est de transformer les équipements culturels en espaces vivants, ouverts à l'échange, à l'expérimentation et à la création, loin d'une programmation descendante et figée. Au-delà des questions de gouvernance, Malika Bendouda a replacé la réflexion dans un contexte plus large, celui des mutations contemporaines. Mondialisation, révolution numérique, essor des espaces virtuels et de l'intelligence artificielle imposent, selon elle, une adaptation urgente des pratiques culturelles et des modes de médiation. « Mettre la culture au diapason du numérique » est devenu un impératif, a-t-elle affirmé. Pour illustrer cette transformation, la ministre a cité l'exemple du Youtubeur américain IshowSpeed, figure emblématique de la culture numérique mondiale, récemment de passage en Algérie dans le cadre de sa tournée africaine Speed does Africa. Suivi par des dizaines de millions d'abonnés, le créateur de contenu diffuse en direct ses voyages à travers le continent, donnant à voir paysages, cultures et traditions locales via le streaming et les réseaux sociaux. Un modèle qui, selon la ministre,

interpelle directement les institutions culturelles algériennes sur leur capacité à investir les nouveaux espaces numériques et à former des talents capables d'articuler création artistique, technologie et innovation. Lors de cette rencontre, Dahmani Younsi Nawal, directrice des études prospectives, de la documentation et de l'informatique au ministère, a présenté les résultats de 56 travaux réalisés à l'échelle nationale, ainsi qu'une carte interactive recensant sites archéologiques, lieux historiques, musées et activités culturelles. Cet outil est « accessible » via la plateforme « Geo Portail », conçue pour appuyer la « mplanification et la valorisation du patrimoine culturel. De son côté, Mehdi Serih, professeur de sciences sociales à l'université Oran II, a souligné l'« importance stratégique de ces programmes d'évaluation et de prospective ». Il a rappelé le rôle central des données, des indicateurs de performance et des études anticipatives dans l'« élaboration de politiques culturelles cohérentes et efficaces ». À travers ces rencontres périodiques, le ministère affiche l'ambition d'instaurer une véritable culture de l'évaluation et de la performance, afin de mesurer l'impact réel des actions menées et de faire de la culture un levier de cohésion sociale et de développement humain sur l'ensemble du territoire national.

FARID FERRAGUI, LA FIDÉLITÉ D'UNE VOIX À L'ÉPREUVE DU TEMPS

À Tizi Ouzou, la clôture des festivités de Yennayer a pris, cette année, des allures de célébration collective autour d'une figure majeure de la chanson kabyle. Farid Ferragui a animé deux galas consécutifs, samedi 17 janvier 2026, à la salle de spectacles de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, mettant un point final à dix jours d'animations dédiées au nouvel an amazigh. Trois ans après sa dernière apparition dans la ville, l'artiste a retrouvé un public nombreux, familial et résolument intergénérationnel. Pendant plus de trois heures et demie, Farid Ferragui a déroulé un répertoire puisé dans l'ensemble de sa discographie, construisant un concert pensé comme un récit continu, presque cinématographique. Les chansons s'enchaînaient sans rupture, explorant les thèmes qui traversent depuis plus de quatre décennies son œuvre, l'amour, les épreuves du quotidien, les élans intimes et les questionnements existentiels. Face à lui, une salle conquise, où se mêlaient enfants, parents et grands-parents, reprenant en chœur des textes devenus familiers à plusieurs générations. « Farid Ferragui est intemporel, et surtout transgénérationnel », résumait un spectateur à la sortie du concert. L'image restera sans doute celle de ce dernier morceau, chanté à l'unisson par l'artiste,

deux jeunes sœurs âgées d'à peine dix ans et leur mère, sans la moindre hésitation dans les paroles. Une scène révélatrice d'une longévité artistique rare, construite sans rupture ni conflit de générations, mais par une transmission douce et continue. Fort de 43 ans de carrière, Ferragui continue de revendiquer une écriture ancrée dans « la vie à l'état brut ». « Tout ce que j'ai ressenti, tout ce que j'ai vécu et qui m'a marqué, je l'ai chanté », confiait-il, évoquant un engagement total envers la musique, au prix d'autres trajectoires possibles. « La musique est jalouse », ajoute-t-il avec un sourire. « Je ne voulais pas trouver une autre passion qu'elle. J'y ai mis mes tripes et mon cœur ». Sur scène, l'artiste était accompagné d'un orchestre dirigé par Ahcène Ait Zaim, chef reconnu pour la précision et la sensibilité de ses arrangements. Le concert a également été ponctué de duos, notamment avec deux jeunes chanteuses, saluées pour la justesse de leurs interventions, et, plus inattendu, avec la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Nabila Gouméziane, dans une chanson dédiée aux parents, accueillie avec émotion par le public. Farid Ferragui décrit la salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri comme un « temple » personnel. « Être ici, entouré de ce public chaleureux et de toutes ces familles,

c'est à chaque fois une forme de ressourcement », confie-t-il. Une relation presque organique avec un lieu et un public qui l'ont vu grandir artistiquement. L'artiste a par ailleurs annoncé son intention d'entrer en studio courant 2026, en amont d'une tournée prévue en France et au Canada en 2027. La dimension symbolique de ces concerts s'est aussi inscrite dans le cadre de Yennayer, que Ferragui considère comme un socle identitaire. « Voir que ma culture et mon identité n'ont pris aucune ride, à travers cette fête, c'est une immense joie. Yennayer, c'est notre patrimoine, notre histoire, voire notre existence même », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de cette transmission culturelle. Moment de partage et d'hommage, la soirée a également été marquée par un clin d'œil à Lounis Aït Menguellet, auquel Farid Ferragui a souhaité, en musique, un joyeux anniversaire pour ses 76 ans, célébrés ce même 17 janvier. Pour Nabila Gouméziane, ces dix jours de festivités auront été « riches en couleurs, en communion et en émotion », réunissant des participants venus de 45 wilayas, preuve, selon elle, que Yennayer demeure un marqueur essentiel d'une histoire plurimillénaire profondément attachée à son amazighité.

S.T.

DIFFUSION ET INDUSTRIES CULTURELLES

Le cinéma algérien à l'épreuve des plateformes

Longtemps confiné aux circuits des festivals, aux salles locales ou à la télévision publique, le cinéma algérien connaît une inflexion décisive avec son entrée progressive sur les grandes plateformes de streaming. Cette ouverture, encore récente, dépasse la seule question de la visibilité internationale, elle marque une recomposition plus profonde des modes de diffusion, de reconnaissance et, potentiellement, de production d'un cinéma national longtemps marginalisé sur les écrans mondiaux. Ces derniers mois, plusieurs films algériens ont intégré le catalogue de Netflix, offrant à des œuvres souvent saluées par la critique une exposition inédite auprès de publics bien au-delà du Maghreb. Six pieds sur terre, du réalisateur Karim Bensalah, disponible depuis l'été 2024, en est un exemple emblématique. À travers le parcours d'un jeune homme en quête de repères, le film aborde les questions d'identité, d'appartenance et de déracinement, thèmes récurrents d'un cinéma algérien contemporain en dialogue avec les réalités migratoires. Autre entrée remarquée, La Dernière reine, fresque historique consacrée à une figure féminine du XVI^e siècle, accessible sur Netflix depuis novembre 2023. Le film a ainsi trouvé une seconde vie numérique, permettant à un public élargi de découvrir une œuvre qui avait suscité débats et intérêt lors de sa sortie en salles. Cette circulation tardive mais élargie illustre la capacité des plateformes à prolonger le parcours des films au-delà de leur exploitation initiale. Le mouvement s'est accentué en janvier 2026 avec l'arrivée de Barbès, Little Algérie, réalisé par Hassan Guerrar et porté par Sofiane Zermani, alias Fianso. Le film, centré sur un binationnel confronté aux réalités sociales et identitaires du quartier parisien de Barbès, met en lumière l'apport croissant des récits de la diaspora dans le renouvellement du cinéma algérien. En s'inscrivant dans un espace transnational, ces œuvres élargissent les frontières narratives d'un cinéma longtemps pensé depuis le seul cadre national. Les plateformes offrent également une seconde exposition à des films déjà reconnus, parfois entravés dans leur diffusion locale. Papicha, de Mounia Meddour, drame social consacré à la liberté des femmes dans l'Algérie des années 1990, a ainsi trouvé sur Netflix une audience internationale, alors même que son parcours national avait été marqué par des restrictions. Plus tôt, Jusqu'à la fin des temps, de Yasmine Chouikh, sorti en 2018 et primé dans plusieurs festivals, figurait parmi les premiers films algériens proposés sur la plateforme pour le public nord-africain, signalant les prémices de cette mutation. Cette dynamique ne se limite pas aux acteurs globaux du streaming. En Algérie même, des initiatives locales comme Anaflix tentent de proposer une offre de vidéo à la demande mêlant productions nationales et internationales. Si leurs catalogues restent modestes face aux géants mondiaux, elles traduisent une volonté de structurer un marché numérique local et de faciliter l'accès aux œuvres algériennes. L'essor du streaming ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour le cinéma algérien. En facilitant l'accès aux films et en élargissant leur audience, les plateformes peuvent devenir un levier pour l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes, plus à même de faire entendre leurs récits dans un paysage audiovisuel mondialisé. Reste à savoir si cette visibilité accrue s'accompagnera, à terme, d'un renforcement des conditions de production et de diffusion locales, condition essentielle pour que cette ouverture numérique ne soit pas qu'un simple déplacement des écrans, mais bien une transformation durable du secteur.

Samy T.

Trait d'esprit

“Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés.”

Confucius

Consacrée à la mécanisation agricole

Le chef de l'Etat préside une importante réunion

De nouvelles initiatives pour soutenir la mécanisation agricole. Lors d'une réunion dédiée au secteur, le président de la république, Abdelmadjid Tebboune a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, afin de faciliter l'accès des agriculteurs à tous types d'équipements et de renforcer la productivité nationale. Parallèlement, un Conseil national de la mécanisation agricole sera mis en place pour superviser et coordonner ces efforts à l'échelle nationale. Ces décisions visent à étendre les superficies cultivées et à améliorer l'efficacité de la production agricole, en ligne avec les recommandations du dernier Conseil des ministres. La rencontre s'est tenue en présence du Premier ministre, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que des ministres de l'Industrie et du Commerce extérieur, et a réuni des responsables d'entreprises et d'institutions spécialisées dans la fabrication et la production de matériel agricole.

Le chantier du nouveau CHU de Tizi Ouzou connaît une nette accélération

Depuis les visites ministérielles de fin 2025 et grâce à un très important renforcement des équipes et des moyens matériels, les travaux du futur Centre hospitalier universitaire de Tizi Ouzou avancent à un rythme soutenu. Les autorités de la wilaya ont indiqué jeudi que l'avancement global du projet dépassait désormais les 50 %, avec un rythme jugé « acceptable » et une livraison prévue dans les prochains mois. Une excellente nouvelle pour la région. Le projet avait été officiellement lancé le 10 juillet 2024 par le président Abdelmadjid Tebboune, qui avait posé la première pierre. Depuis, la cadence s'est fortement accélérée grâce à la mobilisation massive de ressources humaines et matérielles par le groupe public Cosider, attributaire du marché. Ce futur CHU, financé à hauteur de 26,3 milliards de dinars, s'étend sur une superficie d'environ 18,5 hectares (avec possibilité d'extension ultérieure) et doit être réalisé dans un délai maximal de 33 mois. Conçu comme un véritable pôle médical de référence, l'établissement vise à proposer des soins hautement spécialisés et des prises en charge innovantes. Il desservira non seulement la wilaya de Tizi Ouzou, mais toute une région élargie, répondant aux besoins sanitaires d'environ 4 millions d'habitants dans les zones environnantes. Au-delà des services de soins classiques, le nouveau CHU intégrera des laboratoires de recherche scientifique, un pôle pédagogique dédié à la formation universitaire, un espace de vie pour le personnel médical et paramédical et surtout un important service d'oncologie multidisciplinaire, qui viendra considérablement renforcer les capacités du centre de cancérologie de Draa Ben Khedda. Un projet structurant qui, une fois achevé, devrait marquer une étape majeure dans l'amélioration de l'offre de soins dans la région.

Collision meurtrière de trains en Espagne : au moins 39 morts

Un grave accident ferroviaire s'est produit dimanche dernier dans le sud de l'Espagne, causant la mort d'au moins 39 personnes et faisant environ 70 blessés. Deux trains à grande vitesse sont entrés en collision dans un choc extrêmement violent, projetant plusieurs wagons hors des rails. Selon les premières informations fournies par le ministre espagnol des Transports, Oscar Puente, des wagons d'un train de la compagnie Iryo, parti de Malaga en Andalousie à destination de Madrid, ont déraillé près d'Adamuz, à environ 200 kilomètres au nord de Malaga. Ces wagons auraient ensuite percuté un train de la compagnie nationale Renfe circulant en sens inverse sur une voie adjacente, en direction de Huelva.

Les efforts de prévention à Béjaïa contre le monoxyde de carbone

PAR I. MEHDAOUI

Le monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et insipide, continue de provoquer chaque année des intoxications graves, parfois mortelles. Ces accidents sont le plus souvent dus à une mauvaise utilisation ou à un défaut d'entretien des appareils à gaz, ainsi qu'à une ventilation insuffisante des habitations. Ce danger silencieux représente une menace réelle pour la santé publique, notamment durant la période hivernale. « La prévention du monoxyde de carbone est l'affaire de tous. C'est un engagement collectif pour assurer la sécurité de chacun et réduire les accidents liés à ce gaz », nous dit Mme Laidi Ghanima, responsable de la

communication à la direction de Béjaïa. « Le respect des règles de sécurité demeure indispensable pour protéger les vies », ajoute-t-elle. Face à ce risque, la direction de Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa redouble d'efforts en matière de prévention et de sensibilisation. Des actions sont menées auprès de toutes les catégories de la population, touchant aussi bien les écoliers, les étudiants et les centres de formation que les fidèles dans les mosquées. Ces initiatives visent à inculquer de bons réflexes et à rappeler l'importance de l'entretien régulier des installations. Par ailleurs, des campagnes médiatiques sont régulièrement lancées pour alerter le grand public sur les dangers du monoxyde de carbone et les moyens de s'en protéger. Grâce à

ces actions de proximité et d'information, Sonelgaz entend réduire le nombre d'accidents et contribuer à la sécurité des citoyens. A noter que deux personnes ont trouvé la mort à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone dans la wilaya de Béjaïa. Selon un communiqué des services de la Protection civile, leurs équipes sont intervenues ce lundi à 06h48 pour porter secours à deux personnes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage, au lieu-dit Touririne, dans la commune et daïra d'Ouzellaguen. Malheureusement, l'incident a entraîné le décès des deux victimes, dont les dépouilles ont été transférées vers le service de conservation des corps de l'hôpital local. ■

Air Algérie lance une nouvelle liaison vers Addis-Abeba

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a déclaré dans un communiqué le lancement d'une nouvelle liaison reliant Alger à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'expansion de son réseau international et du développement des connexions aériennes. Ce projet s'aligne avec la

stratégie de la compagnie visant à positionner l'Algérie comme un hub aérien régional incontournable, tout en renforçant son rayonnement économique et touristique sur le continent africain. Parallèlement, cette démarche accompagne le programme de modernisation et d'extension de la flotte, marqué par l'acquisition de nouveaux appareils.

Le Président Tebboune reçoit le ministre de l'Intérieur saoudien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce lundi, Son Altesse Royale le prince Abdelaziz Ben Saoud Ben Nayef Ben Abdelaziz Al Saoud, ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite, indique un communiqué de la présidence de la République.



L'EXPRESS

SAÏD CHANEGRIHA PREND PART AU PROGRAMME DU SALON DIMDEX, un rendez-vous clé pour la défense navale

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, dimanche, une visite officielle à l'État du Qatar. Cette visite intervient à l'invitation du général de corps d'armée Jassim bin Mohammed Al Mannai, chef d'état-major des forces armées qataries, à l'occasion de la neuvième édition du Salon et Conférence internationale de Doha pour la défense maritime, DIMDEX-2026, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au cours de son déplacement, le général d'Armée Chanegriha participera aux différentes activités inscrites au programme de cet événement international, présenté comme une plateforme majeure d'échange d'expertises et de présentation des dernières innovations dans le domaine de la défense navale. Le « Doha International Maritime Defence Exhibition and Conference » se tiendra jusqu'au 22 janvier et s'impose comme un espace de premier plan pour le renforcement des partenariats stratégiques, la création d'opportunités commerciales et l'attraction d'investissements à forte valeur ajoutée. L'édition 2026 de la DIMDEX réunira des commandants de forces navales, des responsables gouvernementaux et militaires, ainsi que des décideurs et industriels majeurs du secteur mondial de la défense. Elle proposera une vitrine technologique couvrant les systèmes navals de nouvelle génération, les solutions intégrées de défense maritime et les innovations en cybersécurité, en intelligence artificielle militaire et en électronique. Parmi les temps forts figure la « Middle East Naval Commanders Conference » (MENC), conférence stratégique consacrée aux enjeux de sécurité maritime et de coopération navale régionale. Des frégates et autres bâtiments de guerre seront également accessibles aux délégations au port de Hamad pour des visites



techniques. Cette visite officielle offrira par ailleurs au chef d'état-major de l'ANP l'occasion de rencontrer plusieurs responsables qataris de haut niveau. Selon le MDN, ces échanges porteront notamment sur « l'examen des moyens à même de renforcer la coopération militaire bilatérale entre les deux pays ». L'édition précédente, DIMDEX-2024, avait accueilli plus de 25 000 visiteurs, dont 110 délégations officielles, avec la participation de plus de 200 entreprises. Des contrats d'une valeur dépassant les 5 milliards de riyals qataris y avaient été signés. La coopération militaire et sécuritaire entre l'Algérie et le Qatar s'est intensifiée ces dernières années, sous l'impulsion des dirigeants des deux pays et à la faveur d'une volonté commune de la promouvoir au plus haut niveau. Cette

dynamique reflète, selon les autorités, « le degré élevé de compréhension et de confiance » qui caractérise les relations bilatérales. Lors de la DIMDEX-2024, le général d'Armée Chanegriha avait rencontré le général de corps d'armée Salem Ben Hamed Al-Nabit, chef d'état-major des forces armées qataries. Les deux responsables avaient alors évoqué l'état de la coopération militaire entre leurs armées respectives et discuté de questions d'intérêt commun. À cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP avait affirmé que l'Algérie accorde une grande importance au renforcement de ses relations de coopération bilatérale dans divers domaines, à l'échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun et au maintien d'une coordination permanente. « Nous considérons le Qatar comme un partenaire fiable », avait-il déclaré, appelant à œuvrer conjointement pour réaliser les aspirations des peuples algérien et qatari. Il avait également souligné l'importance d'une « coopération militaire multidimensionnelle profitable pour les deux armées », notamment dans les domaines de l'échange d'expériences et de pratiques professionnelles en matière de sécurité et de défense. Le général d'Armée avait enfin exprimé la volonté de l'Armée nationale populaire de « renforcer les liens de coopération » avec les forces armées qataries et affirmé la « disposition » de l'ANP à avancer « aux côtés » de son homologue qatari sur la voie du « renforcement des liens de coopération », dans le cadre de la « convergence multidimensionnelle » que connaissent les deux pays. ■